

LES ANNONCES LANDAISES

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 - 1,50 €
N°4085

THERMALISME

Aqui O Thermes investit
dans la recherche

L'ŒIL DES EXPERTS

Enchères immobilières :
une procédure à démystifier

PLANFOR UN CHAMP INFINI D'INNOVATIONS

TOURISME LE CARNET AVANTAGES DE L'AUTOMNE

Du 21 octobre au 5 novembre, 52 partenaires de l'opération l'Automne gourmand et culturel, concoctée par l'agence Landes Attractivité, invitent à savourer les Landes à prix doux. Sur tout le département, producteurs, artisans, restaurateurs, sites, musées ou épicerie fines proposent réductions et avantages à découvrir dans le carnet de voyage à télécharger sur www.tourismelandes.com.



COUP DE BUZZ

RECYCLAGE DES BALLONS DE RUGBY EN PORTEFEUILLE

Un vieux ballon qui traîne dans le jardin ou à la cave ? Pensez recyclage pendant la Coupe du monde ! Tout le mois d'octobre, l'UNSS des Landes récupère des ballons ovales pour les transformer en portefeuilles, trousse et sacs à main, en partenariat avec l'association francilienne Recycling rugby. « De quoi financer des projets humanitaires », relève Jérôme Alfonsi, président de l'UNSS des Landes, qui faisait déjà ce type de récup' quand il était professeur d'EPS au lycée français du Cambodge.

Contact : sd040@unss.org et 06 03 88 66 75



CULTURE DOUBLE RÉCOMPENSE POUR LES MÉDIATHÈQUES LANDAISES

Le palmarès 2023 de la 14^e édition du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques présidée par Anne Berest (Prix Renaudot des Lycéens 2021) a attribué deux des 11 récompenses à des professionnels landais. Dans la prestigieuse salle Richelieu de la Bibliothèque nationale de France à Paris, la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans a ainsi reçu la récompense suprême le Grand Prix, et la médiathèque des Landes a remporté le prix de l'innovation numérique pour ses formations en ligne.





SOMMAIRE

4 FOCUS LANDES

Planfor : un champ infini d'innovations

10 RÉSEAUX EN SÉRIE

Saint-Paul-lès-Dax : le club des entrepreneurs sur les rails

12 ACTU LANDES

Thermalisme
Aqui O Thermes investit dans la recherche

14 ACTU LANDES

La Marine à bon port

16 ACTU RÉGION

360 export : rampe de lancement vers l'international

18 ON EN PARLE

22 L'ŒIL DES EXPERTS

Les enchères immobilières
Une procédure à
démystifier : les formalités

26 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES

35 TENDANCES BOURSE

36 QUOI DE NEUF ?

Seignosse
Un mur pour la culture



Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax
 • Président honoraire : Jean-Louis **DUMOLIA** • Directeur de publication : Guillaume **LALAU** • Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET** • Rédactrice en chef : Nelly **BÉTAILLE** - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie **DUCCOURAU**, Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**, Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**, Christine **LAMAISSON** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Noëlle **SANZ**, Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD** & Raphaëlle **MOURET** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Webmarketing : Cyrielle **MORFEA** • Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI** • Service annonces légales et abonnements : Liliane **DORRER** • Service commercial marchés publics : Cathy **DARTHENUCCQ** - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU** - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume **LALAU** et Christine **SABOURIN** - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi
 • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : IGS (Sainte-Colombe-en-Bruilhois) • Commission paritaire n° 0628 | 83288 • ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel papier + web : 50 € • Membre de RésoHebdoEco





PLANFOR UN CHAMP INFINI D'INNOVATIONS

À Uchacq-et-Parentis, la pépinière Planfor investit dans la recherche et le développement pour produire plus et mieux, tout en assurant le bien-être de ses équipes.

Par Cécile AGUSTI



Souvent, lorsqu'une entreprise témoigne de « ce qui fait son ADN », le plan de communication parfaitement huilé n'est pas loin. Mais quand Christophe Ballarin assure que « l'innovation fait partie de l'ADN de Planfor », il ne fait qu'énoncer une évidence. C'est en effet sur une toute nouvelle technologie qu'ont été créées, il y a 40 ans, les pépinières qu'il dirige aujourd'hui...

En 1983, son père Jean-Antoine, alors jeune technicien forestier, achète le premier lot de graines de pin génétiquement améliorées par l'Inra (Institut national de la recherche agronomique). Dans le massif, beaucoup sont perplexes, mais lui croit immédiatement au potentiel de ces nouvelles semences pour augmenter la rectitude et la croissance des arbres adultes. Il crée Planfor à Uchacq-et-Parentis et cultive 300 000 plants forestiers qui trouvent immédiatement preneurs. Dès lors, la production ne cesse d'augmenter. Boostée par les tempêtes de 1999 et 2009, elle atteint aujourd'hui entre 14 et 16 millions de mottes chaque année.

SUPPORT DE CULTURE PRIMÉ PAR L'ANVAR

Dans l'intervalle, la recherche et le développement ont permis à Planfor d'améliorer sa production. La mise au point d'un support de culture hors-sol pour plants forestiers lui vaut de décrocher le Grand Prix de l'innovation industrielle de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche) en 1993. Grâce à ses parois ajourées, le système racinaire des plants se développe mieux, ce qui assure une meilleure reprise des arbres chez les sylviculteurs.

Parallèlement, l'amélioration génétique se poursuit. En 2006, Planfor installe un verger à graines de troisième génération sur 17,6 hectares à Carcans (Gironde). Les pins issus de ces semences (utilisées depuis l'automne 2013) produisent



CHRISTOPHE
BALLARIN
PDG de Planfor

© Sébastien Chebassier

10 à 15 m³ de bois par hectare et par an, soit trois fois plus que dans les années 1970. « Et les premiers plants produits à partir des vergers à graines de quatrième génération sont attendus à l'automne 2024 », se réjouit Christophe Ballarin.

DE LA CARTE IGN AU DRONE

Si la production de pins maritimes constitue toujours une grosse part de l'activité de Planfor, l'entre-

prise familiale a su se diversifier. Pour développer ses ventes, elle a créé le service Forêt-Bois. « Au départ, nous ne proposons que du reboisement, mais aujourd'hui, nous couvrons tous les besoins des propriétaires forestiers, de la graine à la mobilisation de leurs bois », explique Pierre Berges, co-responsable du service.

Là encore, les innovations ont accompagné la croissance de l'activité. « Avant 2009, nous tra-



3 000 références végétales dont 50 % sont produites sur place

© Planfor



Planfor expédie plus d'un million de végétaux par an à travers toute l'Europe

© Planfor



vaillions exclusivement à partir de cartes IGN, rappelle Arnaud Darrieulat, l'autre responsable du service. Après la tempête, nous avons développé en interne un système de cartographie informatique pour gérer tous nos chantiers. » Ses améliorations successives en font aujourd'hui un outil de suivi extrêmement utile pour le pilotage en temps réel des parcelles des clients. Les derniers investissements réalisés en 2022 dans des drones et un

logiciel de traitement d'images permettent de réaliser des survols de propriétés et de proposer des plans d'intervention précis, notamment après un incendie.

DANS LE TOP 10 DES JARDINERIES FRANÇAISES EN LIGNE

Croire que Planfor se limite au domaine forestier serait toutefois une erreur. En 2005, un an après avoir pris la suite de son père à la tête de l'entreprise, Christophe Ballarin décide de créer un site de vente en ligne de végétaux, destiné au grand public. « Personne ne croyait au projet, se souvient-il. L'e-commerce en était à ses balbutiements. Quant aux transporteurs, ils ne savaient pas comment livrer des plantes aux particuliers. Mais nous avons tenu bon ! »

Un peu moins de 20 ans plus tard, le site se classe dans le top 10 des jardinerias françaises en ligne. Il a séduit 550 000 clients uniques depuis ses débuts et expédie plus d'un million de végétaux par an à travers toute l'Europe. « Nous avons adapté nos process à ce métier de détaillant et nous avons développé un savoir-faire concernant l'expédition d'êtres vivants fragiles », glisse

Nicolas Vichet, directeur de l'activité commerce.

Les investissements dans des serres adaptées aux agrumes, aux plantes méditerranéennes et aux plantes d'intérieur permettent de proposer un large choix de variétés. De la plante en pot de 2 litres aux grands arbres de 2 mètres, quelque 3 000 références végétales sont disponibles... dont 50 % sont produites par Planfor.

Les pépinières qui ne produisaient initialement que du pin ont donc largement élargi leur gamme. « Désormais, nous cultivons 200 à 300 variétés différentes chaque année, sur 15 hectares de surface agricole utile », détaille le directeur de l'activité, Jean-Marc Bonedeau. Le support de culture primé en 1993 a été décliné en plusieurs modèles pour s'adapter à tous types de cultures. Et de gros efforts sont faits pour rendre la production la plus vertueuse possible. Planfor est d'ailleurs labellisée Plante Bleue, certifiant que l'entreprise met en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement (utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, désherbage exclusivement mécanique et manuel, gestion précise de l'eau d'arrosage...).



200 à 300 variétés différentes cultivées sur 15 hectares



Les drones et un logiciel de traitement d'images permettent de réaliser des survols de propriétés et de proposer des plans d'intervention précis





Les planteurs sont équipés de cannes à planter et de harnais sur mesure pour diminuer la pénibilité



« LE POUMON DE PLANFOR, CE SONT SES ÉQUIPES »

Pour assurer ses différents métiers générant 13 millions d'euros de chiffre d'affaires par an, Planfor emploie 110 équivalents temps plein. « Et nous doublons nos effectifs au printemps, lorsque l'activité est au maximum », précise le PDG, Christophe Ballarin. Les difficultés actuelles de recrutement de main-d'œuvre ne touchent pas l'entreprise. « Nous exerçons des métiers passion, des métiers qui ont du sens. Nous participons à quelque chose qui est plus grand que nous et qui est utile pour la planète. Je pense que c'est ce qui explique que nous continuons à attirer des talents. » La politique de ressources humaines menée au sein de Planfor n'y est certainement pas étrangère non plus. « Le poumon de Planfor, ce sont ses équipes. Sans elles, nous ne serions rien. Quand certains craignent les lanceurs d'alerte, nous considérons nos salariés comme de potentiels lanceurs d'idées. C'est à travers eux

que la culture d'innovation de l'entreprise se développe. » Les 3 millions d'euros investis sur les quatre dernières années (dont 500 000 euros financés par le plan France Relance) l'ont ainsi été, en grande partie, à la suite d'idées des équipes. « Aujourd'hui, nos innovations sont autant tournées vers l'extérieur, c'est-à-dire nos clients, dans une recherche permanente d'amélioration de l'expérience utilisateur, que vers l'intérieur, c'est-à-dire nos salariés, avec comme objectif une meilleure qualité de vie au travail. » L'ergonomie des postes est notamment prise très au sérieux. Les planteurs ont ainsi été équipés de cannes à planter et de harnais sur mesure, ainsi que de portoirs et autres quads pour diminuer la pénibilité de leur travail, tandis qu'une application interne a été développée pour géolocaliser les plantes pour les préparateurs de commandes.



SAINT-PAUL-LÈS-DAX LE CLUB DES ENTREPRENEURS SUR LES RAILS

La ville de Saint-Paul-lès-Dax vient de donner le coup d'envoi d'un club des entrepreneurs qui deviendra « ce que les adhérents voudront en faire ».

Par Hubert RAFFINI

La création d'un club des entrepreneurs n'est pas en soi une information très originale. Mais ici, au risque de grossir le trait, on frise l'historique. C'est la première fois, dans le département et certainement bien au-delà, qu'une collectivité se mobilise pour que les chefs d'entreprise de son territoire se rencontrent et se structurent. Il est vrai que sous son logotype, la troisième ville des Landes affirme être un « lieu d'autres possibles ». Après une campagne de mobilisation conséquente, 150 décideurs ont participé à une soirée de lancement, le 27 septembre dernier. En préambule, le maire, Julien Bazus, a expliqué que « la commune connaît une diversification économique importante. Alors, pour ne pas la subir, mais l'accompagner, il nous a paru important d'être plus proches du monde de l'entreprise. Les entrepreneurs jouent un rôle prédominant dans l'attractivité du territoire. Nous voulons avant tout impulser le rassemblement des créateurs de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, des jeunes aux plus expérimentés. » L'édile a d'emblée précisé « qu'il ne s'agissait pas d'une démarche politique. Que la mairie entendait uniquement jouer un rôle facilitateur visant la création d'un réseau privilégiant, par exemple, à compétence égale, des embauches locales et que dès qu'une organisation sera mise en place, elle continuera d'accompagner la dynamique en étant membre au même titre que n'importe quel autre adhérent. Rien de plus. »

ATTENTES FORTES

Comme il l'y avait été invité, Arnaud Bouveret, le directeur de l'agence Pôle emploi locale, a présenté à l'assistance les caractéristiques de l'emploi sur



150 décideurs ont participé à la soirée de lancement, le 27 septembre dernier

Saint-Paul-lès-Dax. Selon ses comptes, sont répertoriés 1 200 demandeurs d'emploi, dont 560 sans activité. Et Catherine du Peyrat, présidente de Talents et performances, conseil en ressources humaines et coach professionnelle, a dévoilé les résultats d'un questionnaire qu'elle avait soumis aux chefs d'entreprise quelques jours auparavant. Il en ressort que la majorité d'entre eux attend d'un club des entrepreneurs un moyen d'augmenter son chiffre d'affaires, d'obtenir des conseils et d'élargir son carnet d'adresses, de faciliter le recrutement et de sortir de la solitude.

PERTINENCE DE LA DÉMARCHÉ

Les sept experts qui ont participé à la table ronde qui a suivi (Cyril Gaysot, conseiller départemental, cofondateur de l'entreprise FMS de 750 salariés, Charlène Tato, directrice du Comptoir de l'électroménager solidaire, Bruno Lasaosa, dirigeant du groupe Intersport installé à Dax et à Saint-Paul-lès-Dax et d'El Campo à Mées, Bruno Louges, artisan plombier spécialisé dans l'installation, l'entretien, la régulation et les énergies renouvelables à Dax et Saint-Paul-lès-Dax, Marianne

« Impulser le rassemblement des entreprises de tous secteurs d'activité et de toutes tailles »

Herreria, directrice des opérations du groupe thermal Arenadour et Christine Basly, responsable services, création, transmission et reprise d'entreprises à la CCI des Landes) ont souligné la pertinence de la démarche en précisant « qu'une entreprise doit avant tout être agile pour s'adapter aux diverses mutations » et qu'il serait « logique que le club élargisse rapidement sa zone de recrutement à l'ensemble des communes de l'agglomération dacquoise ». À l'issue de la soirée, 57 décideurs ont donné leur accord de principe pour une adhésion à une structure qui reste à définir.



© Ville de Saint-Paul-lès-Dax

THERMALISME AQUI O THERMES INVESTIT DANS LA RECHERCHE

Déploiement de sa plateforme Thermassist, étude sur les bienfaits d'un programme thermal sur des actifs, analyse de l'eau en temps réel avec un consortium européen... le cluster thermal néo-aquitain s'active pour valoriser les atouts de la filière.

Par Julie DUCOURAU

Après une hausse de 34 % de la fréquentation des 28 établissements thermaux néo-aquitains en 2022 par rapport à 2021, 2023 semble poursuivre la dynamique de rattrapage des années Covid, avec + 20 % de curistes dès avant la fin de saison. Encore loin des 150 000 curistes d'avant 2020 certes, mais bien au-dessus des 114 000 accueillis l'an passé. « La reprise se confirme d'année en année. La reconquête reste plus aisée pour les petites stations de moins de 3 000 curistes qui ont souvent une clientèle de proximité plus facile à capter », a souligné Arnaud Laborde des Thermes de Saubusse, président du cluster régional Aquï O Thermes, lors d'un point presse à l'hôtel de région.

DES PARTS DE MARCHÉ EN PLUS

Et même si le retour à l'avant-Covid n'est pas encore atteint, « la région Nouvelle-Aquitaine est celle qui gagne le plus de parts de marché » (26,08 % en 2022 contre 24,8 % en 2018), a abondé Julien Bazus, maire de Saint-Paul-lès-Dax et conseiller régional délégué au thermalisme.

Dans un secteur où menace la pénurie de médecins et d'agents thermaux, le cluster réfléchit à la possibilité



De gauche à droite : Arnaud Laborde, président d'Aquï O Thermes ; Laurence Delpy, directrice ; Thomas Ellin, chef de projet Thermassist ; Julien Bazus, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine délégué au thermalisme et maire de Saint-Paul-lès-Dax

d'adjoindre des aides aux kinésithérapeutes, avec des formations dédiées en deux ans pour de nouveaux personnels aptes à masser, sous la responsabilité des kinés. Dans ce contexte global et pour rester leader dans l'innovation, le cluster régional fait de la recherche et développement son premier axe stratégique, avec 127 000 euros en R&D sur 2022-2023. Sa plateforme internet lancée l'an passé, Thermassist [LAL n°4057 du 8 avril 2023], permet - nouveauté 2023 - de générer et télétransmettre directement des ordonnances de médecins thermaux à l'établissement de cure et aux patients. L'outil actuellement installé dans un tiers des stations de la région, le sera dans trois quarts d'entre elles en 2024.



© Aquil O Thermes

LES THERMES CONTRE L'ABSENTÉISME AU TRAVAIL ?

Côté recherche de nouveaux soins, le cluster, en partenariat avec l'université de Bordeaux, le laboratoire Bordeaux PharmacoEpi platform (BPE) et l'Inserm, travaille également avec l'hôpital de Dax à « un programme thermal dédié aux actifs qui pourrait permettre d'améliorer leur bien-être au travail et par conséquent, diminuer l'absentéisme des salariés », selon Laurence Delpy, directrice du cluster. Le protocole est actuellement à l'étude pour déboucher sur des essais cliniques dans divers hôpitaux néo-aquitains.

Pour toujours mieux économiser les ressources en eau, un outil permettant l'analyse en temps réel des eaux avec l'intelligence artificielle (IA) est, par ailleurs, travaillé avec le consortium européen Aquapred. « Ceci pourrait permettre de gérer mieux les risques bactériens sans attendre des analyses pendant 24 ou 48 heures en cas de problèmes physico-chimiques, et donc d'être plus agile dans la gestion de la ressource », relève Laurence Delpy. Intelligence artificielle encore avec le programme Prévichute, cofinancé par la Fondation Maïf, pour tenter de prévenir les risques de chute.

Rappelant le plan thermal 2023-2028 voté en mars dernier au conseil régional et tout ce travail sur le long terme, Julien Bazus a conclu « en espérant que demain, notre savoir-faire innovant soit reconnu et mis au service d'autres acteurs français, voire internationaux ».

DE DAX À TENGCHONG

Depuis 2022, la société franco-chinoise Shenzhen Qianhai Sino Europe Spa Academy qui accompagne actuellement deux grands groupes d'investisseurs chinois dans le développement de thermes en Chine, collabore avec l'Institut du thermalisme de Dax pour son savoir-faire et son expertise scientifique, médicale, pédagogique et technique. Dans l'établissement thermal de 130 chambres ouvert l'an passé à Tengchong (Yunan) avant un nouveau en 2024 dans le Sichuan, « sont mêlées pour la première fois médecine traditionnelle chinoise et pratiques thermales à la française », a expliqué George Yé de la délégation chinoise, lors d'une visite à Dax mi-octobre. 12 hydrothérapeutes chinois ont notamment été formés en visio - à cause des restrictions Covid - par l'institut dacquois rattaché à l'université de Bordeaux. La collaboration (dont les contours financiers aux « tarifs raisonnables » n'ont pas été dévoilés) s'effectue aussi sur leurs sources d'eaux (interprétation médicale, protocoles d'analyses physico-chimiques...) qu'ils mélangent à des argiles françaises souvent importées de Dordogne, pour produire leurs boues thermales.



La délégation chinoise

© J.D.

LA MARINE À BON PORT

À l'occasion de la journée mondiale de la mer, l'équipage de l'unité marine de Bordeaux a fait escale à Capbreton, le 28 septembre dernier. Au programme : lutte contre la pollution et sensibilisation du jeune public aux métiers de la Marine.

Par Christine LAMAISON

S'il y a bien un secteur où la France se classe au deuxième rang mondial, devant la Russie et la Chine, c'est pour l'étendue de son domaine maritime. Outre les perspectives géographiques que cela induit, bien au-delà des limites de l'Hexagone, cette donnée ouvre des champs de réflexion et d'action presque sans limite, pour ses conséquences en matière stratégique, géopolitique, économique, scientifique, militaire. Sortir la Marine du monde du silence, c'était un peu la mission de la délégation de l'unité marine de Bordeaux, qui sous l'égide de la Marine nationale s'est rendue, le 28 septembre, au lycée professionnel des métiers de l'hôtellerie et du commerce Louis-Darmané de Capbreton, accueillie par la proviseuse Sabine Charbonnier. Car parler de Marine, c'est certes évoquer défense et dissuasion, mais aussi s'intéresser aux trafics d'êtres humains et de drogue, au terrorisme, à l'immigration, la piraterie, la protection des personnes et des territoires, la lutte contre la pollution. En résumé, tous les sujets brûlants de la planète dont 71 % de la surface est recouverte par les océans.

LES LANDES « PAS ISOLÉES »

La pollution, un sujet particulièrement sensible sur la côte sud des Landes qui a déjà subi les dramatiques effets de naufrages de pétroliers. Ainsi, la matinée a été consacrée à une conférence tenue par le capitaine de frégate Olivier Bezombes, commandant de l'unité marine, sur l'organisation de l'action de l'État en mer et les moyens dévolus, notamment ceux de la Marine, à la

lutte contre la pollution. Y ont participé Sandra Tollis, conseillère départementale en charge du littoral, Louis Galdos, vice-président de la communauté de commune Marenne Adour Côte Sud et 1^{er} adjoint au maire de Capbreton, et Hervé Bouyrie, maire de Messanges et président de l'Association des maires des Landes. Une manière de rassurer les élus sur l'existence d'une chaîne de commandement ainsi que de procédures assorties



de moyens, en cas de nouvelles catastrophes. Des procédures dont le préfet maritime reste le maître d'œuvre. « La Marine nationale a des capacités hauturières pour affronter ces éléments. Des moyens en bâtiments notamment qui sont spécialement affrétés pour lutter contre la pollution. Les Landes ne sont pas isolées. » Place aux collégiens, pour la seconde partie de cette journée et en particulier ceux de la classe de défense du collège Saint-Joseph de Capbreton, conduits par leur professeure Nathalie Geckler. Un dispositif consistant à faire parrainer des classes par une unité militaire pour faire vivre le lien entre l'armée et la jeunesse. « Savez-vous que vos portables viennent par bateau ? » Le capitaine de frégate Bezombes a su accrocher son jeune public en alternant vidéos et échanges interactifs pour évoquer les différentes missions de la Marine, qui recouvrent une palette extrêmement large de métiers. Même si le but premier de cette journée n'était pas de contribuer au recrutement dans un corps d'armée qui a pourtant connu une baisse importante de ses effectifs.

ANCRAGE ET RAYONNEMENT

À travers des ateliers ludiques (réalisation de nœuds de marine, de navigation sur carte ou de plongée sonore dans le monde du silence), Olivier Bezombes et les membres de l'unité marine présents ont avant tout ouvert ces élèves à un monde méconnu et souvent fascinant : « Avec notre unité à Bordeaux, nous sommes le point d'ancrage de la Marine en Nouvelle-Aquitaine et une de nos missions consiste à participer à son rayonnement dans cette zone à l'aide « d'outils » comme les classes de défense, les prépas militaires marines, l'animation et le contact avec les élus locaux pour faire vivre cette communauté maritime. » Mission accomplie.



Les classes de défense permettent de faire vivre le lien entre l'armée et les collégiens

360 EXPORT RAMPE DE LANCLEMENT VERS L'INTERNATIONAL



Afin de répondre aux besoins d'internationalisation des entreprises néo-aquitaines, la région et la Team France Export (composée de Business France, CCI International NA et Bpifrance) s'allient à six associés de choix pour lancer le programme « 360 export ». À la clé : une stratégie export sur mesure pour les entreprises du territoire.

Par Jennifer WUNSCH

Avec 22,7 milliards d'euros d'exportations, la balance commerciale de la Nouvelle-Aquitaine reste déficitaire de 4,6 milliards d'euros en 2022. Source de souveraineté, d'emploi local et de compétitivité, « l'internationalisation est aussi un relais de croissance pour nos entreprises », affirmait Frédérique Charpenel, conseillère régionale en charge de l'international, lors de la conférence de lancement de « 360 export », le 9 octobre dans les locaux de l'entreprise Exoes, à Gradignan. Ce nouveau programme d'accompagnement des entreprises régionales de la Team France Export (TFE) Nouvelle-Aquitaine, reposant sur quatre partenaires fondateurs : la région

Nouvelle-Aquitaine, Business France, CCI International Nouvelle-Aquitaine et Bpifrance, intègre désormais six associés : les douanes, les conseillers au commerce extérieur (CCE), l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), la fédération des sociétés privées dédiées au développement international des entreprises (OSCI), mais aussi l'Agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) et l'Agence de coopération économique internationale de la région, Interco. « Une coopération public-privé fructueuse », selon le président du conseil régional, Alain Rousset, entre 10 partenaires mettant à la disposition des entreprises leurs services afin d'établir un plan d'action international personnalisé rapidement.

« Nous construisons avec l'entreprise **un plan d'action budgété** pour lequel nous cherchons ensuite **les financements** »



Les entrepreneurs néo-aquitains qui se sont lancés à l'export entourés des représentants des structures membres du nouveau programme 360 export

PANIER DE SOLUTIONS

Concrètement, « 360 export » consiste « à faire le tour des besoins des entreprises et à construire les solutions correspondantes, avec un référent Team France Export » parmi la vingtaine sur le territoire, explique Anthony Baudouin, chef de projet « 360 export » au service développement international de la région Nouvelle-Aquitaine. « La stratégie export qui en est issue est élaborée, avec des solutions publiques de financements complémentaires de la région et de Bpifrance. Et des modules d'accompagnement reposant sur les 10 partenaires du programme. Nous mettons à la disposition des entreprises un panier de solutions complémentaires sur mesure », résume-t-il. Un comité de projet chapeauté par Frédérique Charpenel se réunit ensuite chaque mois pour suivre l'évolution des dossiers. « Nous avons aussi la volonté de développer l'esprit de « communauté export » et de favoriser les échanges entre pairs à travers des afterworks, des cocktails et des rencontres dans les entreprises ou les locaux de la Team France Export », ajoute Anthony Baudouin.

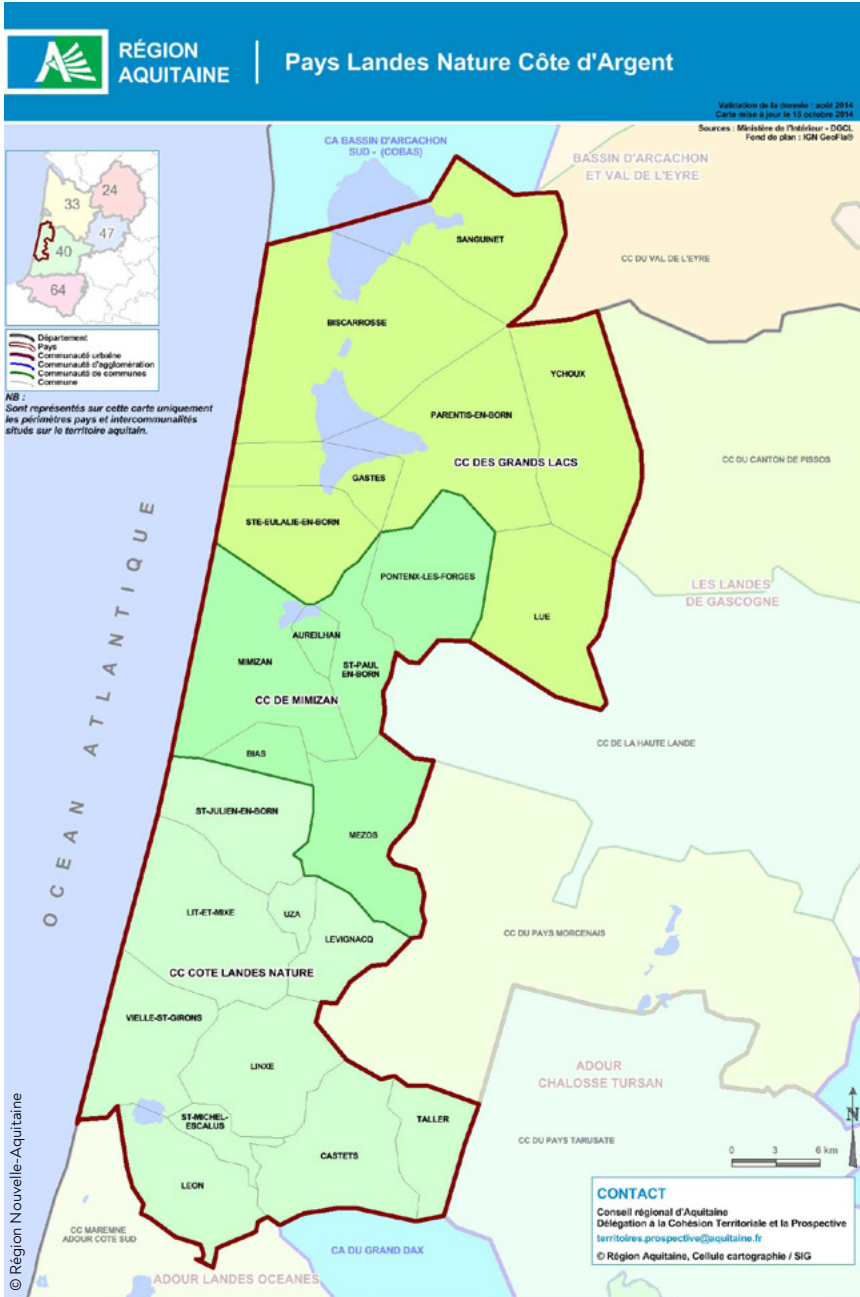
PERTINENT POUR LES TPE/PME

Trente entreprises ont déjà bénéficié du programme depuis son lancement en juin 2023. À commencer par le chocolatier bordelais Hasnaâ, qui a bâti son plan de développement au Japon grâce à son conseiller TFE, Benoît Prost. « On se sent porté par une équipe, on voit les dispositifs dont on peut bénéficier, cela enrichit notre vision stratégique », remarque Vincent Ferreira, directeur général d'Hasnaâ Chocolats, qui a pu établir sa stratégie export en seulement quatre mois. « Nous construisons avec l'entreprise un plan d'action budgété pour lequel nous cherchons ensuite les financements.

Un plan qui est de plus évolutif, ce qui est pertinent pour les TPE/PME », assure le conseiller international TFE Benoît Prost. Ces financements allient des subventions de la région, pouvant aller jusqu'à 100 000 euros, et les indemnités de Volontariat international (VIE) jusqu' à 30 000 euros ; mais aussi l'assurance prospection de Bpifrance, associée à des prêts pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros. L'ensemble permettant de limiter le risque financier du développement à l'export.

CONTACTS QUALIFIÉS ET UTILES

Les besoins sont là. À l'image de ceux de l'entreprise du secteur automobile Exoes, spécialisée dans les fluides de refroidissement de batteries électriques. « L'export était obligatoire sur notre marché. Après des échecs en Chine et en Allemagne, nous sommes aujourd'hui présents à Londres, bientôt aux États-Unis, et serons en Corée du Sud et en Allemagne dans les trois ans », assure Arnaud Desrentes, dirigeant de l'entreprise. Pour Sandrine Poilpré, fondatrice de Keenat, entreprise de l'ESS développant des solutions de collecte et de recyclage des déchets sur la voie publique, l'accompagnement de la TFE « nous a permis d'avoir les bons contacts pour déverrouiller certains aspects légaux en Espagne, où nous nous lançons », annonce-t-elle. Présente dans 46 pays, avec plus de 200 magasins en France, l'entreprise de parfum made in France Adopt a quant à elle pu « bénéficier d'une quinzaine de missions organisées avec la TFE avec uniquement des contacts qualifiés et utiles. Quand on se lance seul, en général, ça n'aboutit pas », remarque son directeur général, David Gaudicheau. La clé d'une stratégie export réussie pour ces chefs d'entreprise : « l'adaptabilité au marché et savoir s'entourer ».



LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION AVEC LA RÉGION

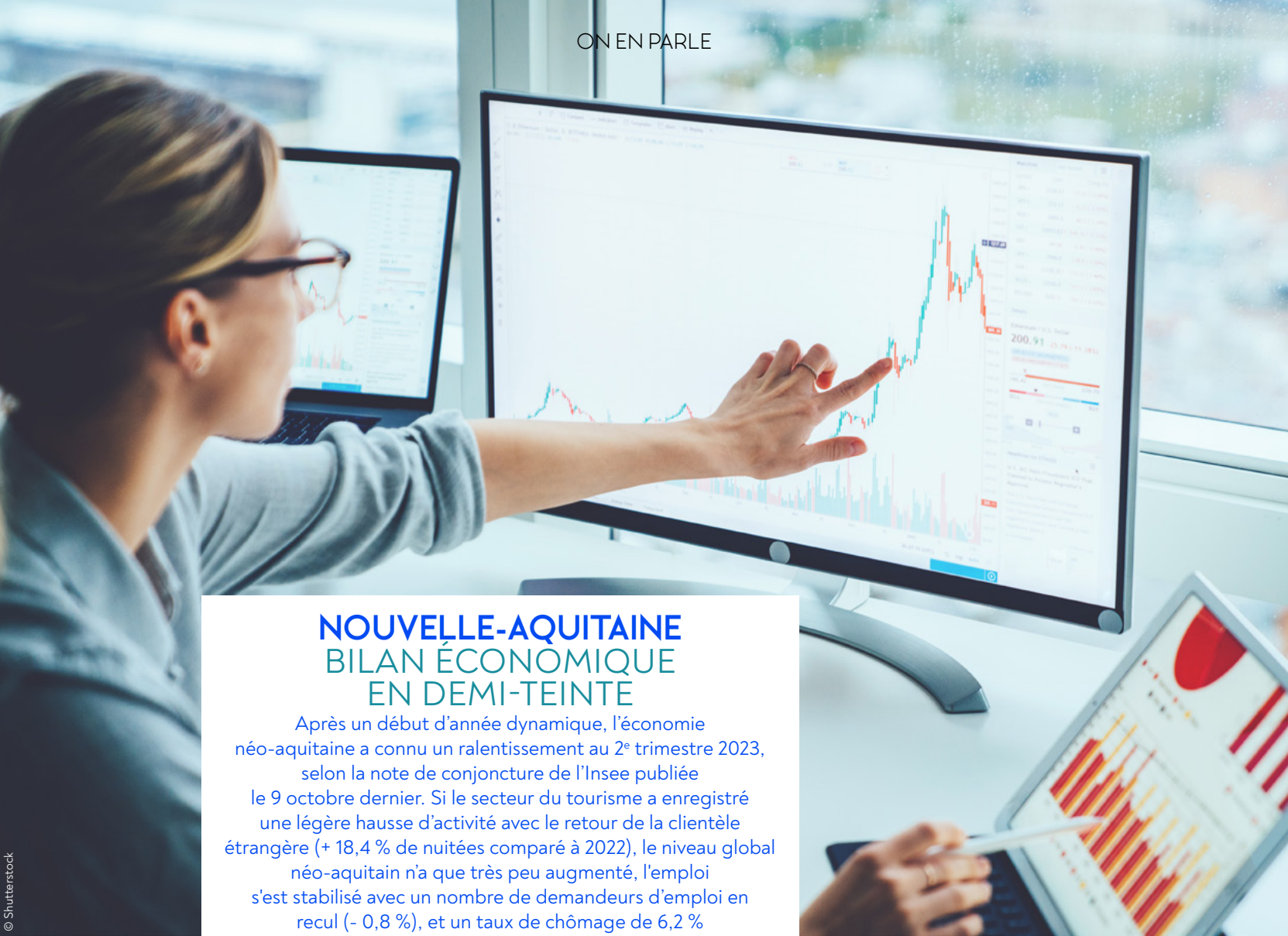
Le Pôle d'équilibre territorial et rural Landes Nature Côte d'Argent qui réunit près de 55 000 habitants sur les communautés de communes des Grands Lacs, de Mimizan et de Côte Landes Nature, ont signé le 4 octobre dernier, avec la région Nouvelle-Aquitaine leur contrat de développement et de transitions. L'objectif : accélérer les projets « répondant à des enjeux de transition et d'attractivité » sur ce territoire qui connaît une importante dynamique démographique générant notamment des tensions sur le marché immobilier. Parmi les projets identifiés dans le cadre de cette stratégie commune : le Barrat castésien avec la création d'un nouveau site d'animation locale et touristique à Castets ; la Manufacture du Born (tiny houses et espace de stockage) à Saint-Julien-en-Born et Mézos ; la création d'une maison des saisonniers, d'un foyer des jeunes travailleurs et de logements sociaux à Parentis-en-Born ; l'élaboration d'une charte paysagère environnementale et architecturale à Mimizan ; la préfiguration du Territoire zéro chômeur de longue durée sur la communauté de communes de Mimizan ; le transport à la demande dans la communauté de communes des Grands Lacs ; la piste cyclable entre Sanguinet et Cazaux ou la voie verte de Contis à Saint-Julien-en-Born.

SANTÉ 18^E JOURNÉES DE LA PSYCHIATRIE À DAX

L'Association pour la recherche et l'étude en psychiatrie publique (Arepp) organise deux journées de formation, les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains à Dax, autour de « la psychiatrie d'hier et d'aujourd'hui ». L'objectif ? Identifier les évolutions des pratiques en psychiatrie adulte et en pédopsychiatrie, repérer les partenaires du secteur, comprendre le rôle de chacun dans la prise en charge globale du patient et l'orienter vers les nouvelles offres de soins.

Contact : Arepp – 05 58 91 48 38





NOUVELLE-AQUITAINE BILAN ÉCONOMIQUE EN DEMI-TEINTE

Après un début d'année dynamique, l'économie néo-aquitaine a connu un ralentissement au 2^e trimestre 2023, selon la note de conjoncture de l'Insee publiée le 9 octobre dernier. Si le secteur du tourisme a enregistré une légère hausse d'activité avec le retour de la clientèle étrangère (+ 18,4 % de nuitées comparé à 2022), le niveau global néo-aquitain n'a que très peu augmenté, l'emploi s'est stabilisé avec un nombre de demandeurs d'emploi en recul (- 0,8 %), et un taux de chômage de 6,2 % contre 6,9 % au niveau national. Dans la construction, l'emploi a continué de reculer, avec des chantiers à l'arrêt, mais il s'est maintenu dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire (hors intérim).

© Shutterstock



CARNET

Damien HAULTCOEUR est le nouveau directeur du développement digital et de l'innovation d'Hubics, la start-up spécialisée dans le pilotage de la digitalisation des métiers de la construction du technopôle Domolandes à Saint-Geours-de-Maremne. Après 18 années passées au sein du groupe Bouygues Construction dont six au poste de responsable transformation digitale, innovation et déploiement BIM (Building Information Modeling), il a pour missions de promouvoir l'innovation, le numérique pour Domolandes et d'accélérer le développement de l'activité d'Hubics.



**CHRISTELLE
DANTRAS**

© Ludvine B. photographie

CARNET

Christelle DANTRAS vient d'être nommée directrice générale de CIC Sud-Ouest. Diplômée de l'Institut technique de banque, elle débute sa carrière chez HSBC en 1994, puis occupe différents postes avant de rejoindre en 2001, CIC Sud-Ouest. Depuis, elle a exercé les fonctions de directrice d'agence multimarchés, chargée d'affaires entreprises et directrice d'agence entreprises. Avec 606 000 clients et 1 700 collaborateurs, CIC Sud-Ouest est présent sur 19 départements et forme un réseau de 237 points de vente.

Philippe ARNOUD a été nommé délégué régional d'Orange en Nouvelle-Aquitaine, au sein de la direction Orange Grand Sud-Ouest. Ingénieur diplômé de Télécom Sud Paris et titulaire d'un DESS d'économie de l'université de Paris-Dauphine, il a occupé plusieurs postes dans le domaine des transmissions satellite et le marketing des offres à destination des opérateurs télécom et des entreprises. Précédemment directeur de la stratégie des infrastructures d'Orange France, il a porté les enjeux nationaux du déploiement fibre, du génie civil et contribué au programme de décommissionnement cuivre.



**NICOLAS
MERTZWEILLER**

© SG Sud-Ouest

Nicolas MERTZWEILLER a été nommé directeur RSE de SG Sud-Ouest. Dans le groupe depuis 2004, il sera l'interlocuteur privilégié des dirigeants d'entreprise afin de les accompagner dans leurs projets de transition écologique. « Aujourd'hui, la RSE n'est plus une option », explique Isabelle Delœil-Geraud, directrice de SG Sud-Ouest qui couvre huit départements avec deux centres d'affaires.



**PHILIPPE
ARNOUD**

© D.R.



NOUVELLE-AQUITAINE LES ETI, LOCOMOTIVES DU TERRITOIRE

« Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort / Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port. » C'est avec cette citation du *Cid* de Corneille que Marc Prikazsky, PDG de Ceva Santé Animale et président du club des ETI (entreprises de taille intermédiaire) Nouvelle-Aquitaine, a retracé le parcours du club à l'occasion de ses 10 ans, célébrés le 29 septembre à l'Aérocampus de Latresne. Si ces entreprises ne sont pas 3 000, elles sont tout de même 125 sur le territoire, génèrent 7,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 74 000 emplois uniquement en Nouvelle-Aquitaine. Et pour un emploi créé dans une ETI, près d'un emploi supplémentaire est également créé. C'est l'une des conclusions de l'étude menée pour l'occasion par le service études et prospective (pôle Datar) du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine sur un panel de 10 ETI. Elle dresse le portrait d'entreprises solidement implantées dans leur territoire, grandes exportatrices, et employeuses majeures. Un million d'euros dépensés par une ETI en Nouvelle-Aquitaine (salaires, achats, impôts) produit 16,5 emplois et 610 000 euros de retombées supplémentaires. Les ETI de Nouvelle-Aquitaine exportent à 86 % leurs produits dans les autres régions et à l'étranger. Leur ancrage régional se traduit par la large part donnée aux achats en France (60,7 %) et en particulier en Nouvelle-Aquitaine (16,5 %), et plus encore par le nombre d'emplois qu'elles représentent en région (69 % de leur masse salariale). Le club des ETI a également profité de cet anniversaire pour annoncer le lancement de son université : une offre de formation mutualisée adaptée spécifiquement aux ETI va être proposée aux salariés sur l'ensemble de la région. Ils bénéficieront d'un parcours interentreprises mêlant formation, visites en entreprises et réseaux apprenants. Ce projet sera financé par l'État et la région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 1,066 million d'euros sur les 2 millions d'euros d'investissement prévus sur trois ans.

Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine et Marc Prikazsky, PDG de Ceva Santé Animale et président du club des ETI

M^E PATRICK
BESSE

M^E DOMINIQUE
DE GINESTET

ENCHÈRES IMMOBILIÈRES UNE PROCÉDURE À DÉMYSTIFIER : LES FORMALITÉS (1/3)

Dans une série en trois volets, deux avocats du barreau de Dax livrent les clés juridiques pour appréhender dans les meilleures conditions la procédure des enchères immobilières judiciaires. Cette semaine, focus sur la constitution du dossier du potentiel acquéreur.

Par M^e Dominique de Ginestet, bâtonnier
et M^e Patrick Besse, vice-bâtonnier du barreau de Dax

C'est souvent anxieux que le potentiel acquéreur d'un bien aux enchères judiciaires franchit la porte d'un cabinet d'avocat. Il a commencé à se renseigner et a parcouru jusqu'à plus soif son conseil habituel : Google. Mais devant la diversité des sources et l'ampleur de la tâche, il se noie. Il appartient alors aux avocats de démystifier une procédure complexe et d'amener le futur adjudicataire à se concentrer sur son projet personnel et ses aspects économiques.

PROVENANCE DES BIENS PROPOSÉS

Les biens proposés aux enchères judiciaires proviennent uniquement de saisies immobilières, de mises en liquidation ou encore d'un partage judiciaire (la « licitation » qui permet de mettre fin à une indivision, soit après divorce, soit dans le cadre d'une succession). Certains biens peuvent encore être habités par leurs propriétaires ou faire l'objet d'une location. Les modalités de la vente figurent au cahier des conditions de vente déposé par l'avocat poursuivant près le greffe du tribunal judiciaire de Dax.

QUI PEUT SE PORTER ACQUÉREUR ?

Hormis les saisis et les personnes notoirement insolubles, toute personne peut participer à une vente aux enchères.

Les enchères sont obligatoirement portées par un avocat inscrit au barreau de la juridiction.

L'audience d'adjudication est une étape de la procédure judiciaire de saisie immobilière qui s'achèvera avec la distribution du prix de cession.

Un pouvoir de pousser les enchères et d'exécuter les formalités nécessaires à la constitution de votre titre de propriété, à sa publication et aux radiations des inscriptions grevant l'immeuble acheté est donné par écrit à l'avocat.

- Dans le cas d'un achat en indivision, ce pouvoir doit être signé par tous les candidats adjudicataires et indiquer la proportion dans laquelle chacun achète le bien.
- Dans le cas d'époux mariés sans contrat (régime de la communauté de biens), le pouvoir doit être signé par les deux époux.
- Dans le cas des personnes pacsées, le pouvoir est signé par un partenaire ou les deux s'ils souhaitent acheter en indivision.

○○○



Les enchères sont obligatoirement portées par un **avocat inscrit au barreau**

- Dans le cas d'un achat en société, c'est le mandataire social qui signera le pouvoir au besoin en obtenant l'accord des associés par assemblée générale.
- Depuis le 1^{er} septembre 2019, l'avocat dernier enchérisseur est toujours tenu de déclarer au greffier l'identité de son mandant, mais il doit également lui remettre l'attestation mentionnée à l'article R. 322-41-1 afin d'exclure un certain nombre de personnes condamnées de la possibilité de se porter enchérisseur pour l'acquisition d'un bien immobilier à usage d'habitation ou d'un fonds de commerce d'un établissement recevant du public à usage total ou partiel d'hébergement, sauf s'il s'agit pour lui d'acquérir à titre personnel.

LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER

Pour constituer votre dossier, vous devrez communiquer un certain nombre de documents :

- si vous faites l'acquisition à titre personnel : les nom et prénom et adresse de ou des acquéreur(s) avec communication des carte d'identité et livret de famille (éventuellement contrat de mariage ou de Pacs, récépissé d'enregistrement du Pacs au tribunal judiciaire)

- si vous faites l'acquisition par l'intermédiaire d'une société : les statuts de la société et un extrait KBis ainsi que la copie de la carte d'identité du gérant. Il conviendra également de préciser si vous souhaitez bénéficier du régime de marchand de biens ainsi que le montant de votre enchère. L'avocat enchérisseur vous demandera en outre de valider :
 - un pouvoir spécial pour lui permettre de porter enchères
 - une convention d'honoraires.

Enfin, vous devrez disposer :

- d'un chèque de banque représentant 10 % du montant de l'enchère annoncée ou une caution bancaire irrévocable sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros, libellé à l'ordre du « séquestre bâtonnier ».

Le juge de l'exécution en matière de saisie immobilière, le juge des criées en matière de licitation, ou encore les autres avocats porteurs d'un pouvoir peuvent vérifier que votre avocat est en possession de ce chèque si vous

LE SITE AVOVENTES.FR

Nouvellement arrivée dans l'écosystème des plateformes de promotion des ventes judiciaires, Avoventes devient un site web incontournable. Cette plateforme reste néanmoins méconnue du grand public.

Avoventes est une plateforme internet qui répertorie des biens immobiliers vendus dans le cadre d'une saisie immobilière, liquidation ou licitation. Le site internet édité par le Conseil national des barreaux est en activité depuis 2020 et comptabilise plus de 25 000 visiteurs uniques par mois. Les services offerts sur la plateforme sont totalement gratuits. Les avocats en charge d'organiser les ventes judiciaires publient régulièrement des annonces de vente sur la plateforme.

Le site internet s'articule autour de cinq fonctionnalités majeures :

Ventes à venir : sur la page d'accueil, dans section « Ventes à venir », vous retrouverez l'ensemble des annonces de vente à venir en cliquant sur le bouton « Voir toutes les ventes ».

Le calcul des frais de vente : Avoventes a intégré au sein de sa plateforme un outil d'estimation de certains frais de vente : droits de mutation et émoluments des avocats.

Téléchargement des documents de vente : cette fonctionnalité est clairement l'élément différenciant d'Avoventes. En effet, sur l'ensemble des annonces diffusées sur le site web, les éléments suivants sont souvent disponibles pour être téléchargés :

- . Cahier des conditions de vente
- . Procès-verbal de description
- . Avis de vente

Service d'alerte d'Avoventes : lorsque vous cliquez sur le bouton « Inscription » visible sur la page d'accueil, cela vous permet de bénéficier du service d'alerte. Vous pouvez paramétrer une alerte selon les critères suivants :

- . Types de bien
- . Tribunal
- . Mise à prix minimum et maximum

L'annuaire des avocats : la section « Annuaire des avocats » est très utile pour trouver l'avocat qui va porter les enchères pour vous lors de l'audience d'adjudication.

êtes déclaré adjudicataire, faute de quoi l'adjudication sera déclarée nulle.

Si vous êtes adjudicataire, ce chèque sera encaissé sur le compte séquestre et imputé sur le prix de la vente, sinon il vous sera restitué.

Attention : la Caisse des règlements pécuniaires des avocats (Carpa) n'a pas le droit d'encaisser le chèque de banque sans s'assurer de l'origine des fonds, de sorte que vous devez impérativement demander à votre banque une lettre dans laquelle elle attestera qu'elle a tiré un chèque par prélèvement sur le compte de la personne physique ou morale désireuse d'enchérir.

- une attestation bancaire de solvabilité pour le solde du prix porté ou le relevé de compte personnel à l'enchérisseur pour le montant total de l'enchère.

Attention : dans les ventes par adjudication, vous ne bénéficiez ni du délai de rétractation ni de condition suspensive pour l'obtention de votre prêt.

Dans le cas de l'acquisition par une société civile immobilière (SCI), qui a été constituée spécialement pour l'acquisition (statuts signés, mais non enregistrés) et qui sera inscrite au Registre du commerce et des sociétés après l'adjudication, le pouvoir est signé par tous les associés de la société civile, pour le compte de la SCI en formation, avec déclaration de la proportion des parts qu'ils détiendront dans la société.

Les avocats du barreau de Dax se tiennent à votre disposition pour vous apporter tous renseignements complémentaires.



DAX RÉSULTATS DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023 À 10 H 30

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	SELARL LANDAVOCATS	MAISON A USAGE D'HABITATION	TOSSE	2 SQUARE DE PESSON	120 000 €	293 000 €
	SELARL LANDAVOCATS	PARCELLES DE TERRAIN NON BATIES	PORT DE LANNE	LE BOURG	31 000 € (AVEC FACULTÉ DE BAISSE À 28 000 € PUIS NOUVELLE FACULTÉ DE BAISSE À 25 000 €)	36 000 €

E-mail : contact@annonces-landaises.com - **Plateforme :** annoncelegalepro.annonces-landaises.com

Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES GRANDS LACS
Centre administratif, 29 avenue Léopold Darmuzey 40160 Parentis-en-Born
Tél. : 05 58 78 54 63
Courriel : secretariat.general@ccgrandslacs.fr
Plateforme de dématérialisation : <https://marchespublics.landespublic.org>

Pouvoir adjudicateur : Madame la Présidente

Objet du marché : Accord cadre de travaux à bons de commande n° 2023-20.
Marché de réalisation de marquage routier

Durée du marché : 1 an renouvelable 2 fois.

Date prévisionnelle de commencement des prestations : janvier 2024.

Type de procédure : Marché sur procédure adaptée ouverte.

Décomposition en lots : Le marché comporte un seul lot.

Nature et description des principales prestations : Entretien de marquage existant, création de marquage linéaire et surfacique en peinture ou enduit à froid et divers marquages spécifiques (flèches, logos,...).

Critères d'attribution comprenant des sous critères détaillés dans le règlement de consultation :

1°) Prix des prestations : 50 points,

2°) La valeur technique : 50 points.

Renseignements techniques : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marchespublics.landespublic.org>.

Aucune visite sur site n'est prévue et aucun renseignement ne sera donné par téléphone ou mail.

Date limite de remise des offres : le 13 novembre 2023 à 12 h.

Condition de remise du dossier de marché : les dossiers seront à retirer par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.landespublic.org>

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 19 octobre 2023.

L23AL04982



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public à procédure adaptée relatif à l'acquisition de défibrillateurs et produits associés

Pouvoir adjudicateur :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES
Maison des communes
175 place de la caserne Bosquet, BP 30069
40002 Mont-de-Marsan cedex

Objet du marché N°2023 00009 : Acquisition de défibrillateurs et produits associés (2024/2025).

Lot N°1 : défibrillateurs semi automatisés et sacoches de transport

Lot N°2 : défibrillateurs semi automatisés étanches et sacoches de transport

Caractéristiques principales : Marché public à procédure adaptée avec publicité préalable. Accord cadre à bons de commandes de fournitures.

Lieux d'exécution : Mont-de-Marsan.

Durée du marché et reconduction : Le marché est conclu pour une durée de 12 mois avec possibilité d'une reconduction tacite de 12 mois.

Date du début des prestations : Le 02/01/2024

Critères de sélection des candidatures et des offres : Voir l'article 6 du règlement de consultation.

Date limite de réception des offres : Conditions de remise fixées à l'article 7 du règlement de consultation et au plus tard le lundi 20 novembre 2023 à 12 h.

Conditions pour obtenir les documents du marché : Le dossier de consultation des entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://marchespublics.landespublic.org>

Renseignements : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://marchespublics.landespublic.org>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif, 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex - E-mail : greffe.ta-pau@juradm.fr Tél : 05 59 84 94 40 / Fax : 05 59 02 49 93

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif, 50 cours Lyautey, 64010 Pau Cedex - E-mail : greffe.ta-pau@juradm.fr Tél : 05 59 84 94 40 / Fax : 05 59 02 49 93

Date d'envoi à la publication : 20/10/2023

La présidente, Jeanne COUTIÈRE

L23AL05055

[WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM](https://www.annonces-landaises.com)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public à procédure adaptée relatif à la prestation d'entretien des locaux de la Maison des communes

Pouvoir adjudicateur :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES
Maison des communes
175 place de la caserne Bosquet, BP 30069, 40002 Mont-de-Marsan cedex

Objet du marché N°2023 00008 : Prestation d'entretien des locaux de la maison des communes à Mont-de-Marsan

Lot N°1 : Nettoyage courant des locaux

Lot N°2 : Nettoyage des vitres extérieures

Caractéristiques principales : Marché public à procédure adaptée avec publicité préalable. Marché de services

Lieux d'exécution : Mont-de-Marsan.

Durée du marché et reconduction : Le marché est conclu pour une durée de 12 mois avec possibilité de 2 reconductions tacites de 12 mois chacune.

Date du début des prestations : Le 15/12/2023

Critères de sélection des candidatures et des offres : Voir l'article 6 du règlement de consultation.

Date limite de réception des offres : Conditions de remise fixées à l'article 7 du règlement de consultation et au plus tard le **Mardi 14 novembre 2023 à 12 h.**

Conditions pour obtenir les documents du marché : Le dossier de consultation des entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://marchespublics.landespublic.org>

Renseignements : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://marchespublics.landespublic.org>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif, 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex - E-mail : greffe.ta-pau@juradm.fr Tél : 05 59 84 94 40 Fax : 05 59 02 49 93

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif, 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex - E-mail : greffe.ta-pau@juradm.fr Tél : 05 59 84 94 40 / Fax : 05 59 02 49 93

Date d'envoi à la publication : 18/10/2023

La présidente, Jeanne COUTIERE

L23AL05034

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLU DE CACHEN

Le public est informé que par arrêté du 26 Septembre 2023, le Président de la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac (CCLA) a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur la procédure de modification n°1 du PLU de la commune de Cachen. Cette procédure a pour objectif de permettre l'ouverture à l'urbanisation la zone dite «2AU» située dans le bourg de la commune de Cachen, pour une superficie de 2,85 ha.

L'objet de cette enquête est de permettre à toute personne qui le souhaite de porter des observations sur les dispositions de ces documents.

Elle se déroulera du **lundi 16 octobre 2023 à 13 h 30, au vendredi 17 novembre 2023 à 17 h 30 inclus**, soit pendant 32,5 jours consécutifs.

Monsieur Dominique THIRIET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de modification n°1 du PLU de la commune de Cachen sera mis à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes et en mairie de Cachen, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ce dossier sera également consultable :

- Sur le site internet de la communauté de communes : <https://landesarmagnac/amenagement-du-territoire/concertation> ;

- Sur un poste informatique mis à disposition en Mairie.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, à ses frais, une copie des pièces du dossier dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

Le dossier de modification n°1 du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale, suite à la décision de la MRAe du 30 juin 2022 émis dans le cadre de l'examen au cas par cas. Cette décision ainsi que l'ensemble des avis des personnes publiques associées et consultées sont joints au dossier.

Durant toute la période de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Dans le registre ouvert à cet effet à la CCLA et celui ouvert à la commune de Cachen, aux jours et heures habituels d'ouverture ;

- Par courrier postal adressé à la CCLA, siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Communauté de Communes des Landes d'Armagnac - Enquête publique Modification n°1 du PLU de Cachen 31 Chemin du Bas de Haut 40120 Roquefort ;

- Par courriel à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : contact@ccla40.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, par courriel ainsi que les observations écrites et orales reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences, sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet dans les meilleurs délais, en occultant les données personnelles si le public en fait la demande dans l'observation, conformément au RGPD.

Le commissaire enquêteur recevra le public, sans rendez-vous :

- **Le lundi 16 octobre 2023, de 13 h 30 à 17 h 30, à la CCLA,**

- **Le mercredi 25 octobre 2023, de 9 h à 12 h, en mairie de Cachen,**

- **Le vendredi 10 novembre 2023, de 14 h à 17 h, en mairie de Cachen,**

- **Le vendredi 17 novembre, de 13 h 30 à 17 h 30, à la CCLA.**

À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de la communauté de communes. Ces documents seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, au siège de la Communauté de Communes, en mairie de Cachen, en Préfecture des Landes, aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet communautaire.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil communautaire pourra approuver la modification n°1 du PLU. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et consultées, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Pascal CALIOT au 05 58 45 66 93 ou par courriel à pascal.caliot@ccla40.fr

L23AL04580

PRÉFECTURE DES LANDES

AVIS AU PUBLIC

Installation classée pour la protection de l'environnement
Ouverture d'une consultation du public relative à la demande d'enregistrement concernant le projet d'installations de collecte de déchets sur la commune de Moustey présentée par la Communauté de Communes Cœur Haute Lande

Par arrêté préfectoral en date du 16 octobre, la préfète des Landes a prescrit l'ouverture d'une consultation du public d'une durée de quatre semaines à la mairie de Moustey, dans le cadre de la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, déposée par la Communauté de Communes Cœur Haute Lande relative au projet de construction d'une déchetterie sur la commune de Moustey.

Les pièces du dossier d'enregistrement réglementaire seront déposées à la mairie de Moustey, aux jours et heures d'ouverture au public, du lundi 06 novembre 2023 (8 h 30) au lundi 04 décembre 2023 inclus (12 h 30).

Pendant la durée de la consultation, le public pourra consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet :

- à la mairie de Moustey, située 48 rue de la Mairie, aux jours et heures d'ouverture au public, soit : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Les observations pourront également être adressées par correspondance à la préfecture ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr avant la fin du délai de consultation du public, **soit avant le 04 décembre 2023 (12 h 30).**

Le présent avis sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans les Landes : <https://www.landes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau-Environnement-Risques-Naturels-et-Technologiques/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement/ICPE-processus-enregistrement-accompagne-de-la-demande-de-l-exploitant>.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre toute décision. Cette installation peut faire l'objet d'une décision d'enregistrement, éventuellement assortie de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

A Mont-de-Marsan, le 16 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation, la secrétaire générale adjointe, Dominique PEURIÈRE

L23AL05007

DÉFINITION DES MODALITÉS DE CONCERTATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU

Par délibération du 19 octobre 2023, le conseil municipal de Gastes a défini les modalités de concertation réalisées dans le cadre de la modification n°1 du PLU (actualiser l'OAP de Lanot, en créer de nouvelles, faire évoluer le règlement écrit en matière d'aspect architectural au sein de plusieurs zones, actualiser les dispositions relatives aux annexes en zones agricoles et naturelles, et corriger des erreurs matérielles).

La concertation se déroulera du 23 octobre au 10 novembre 2023 inclus. Les documents sont consultables en mairie et sur le site internet communal, un registre de concertation étant mis à disposition du public en mairie.

Conformément à l'article R153-21 du Code de l'urbanisme, cette délibération est affichée pendant un mois en mairie.

L23AL04960

CONSTITUTIONS



Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

ALYSONBODYGUIDE

FORME : SARL UNIPERSONNELLE
SIEGE SOCIAL : 562, avenue d'Annunzio 40600 BISCARROSSE

OBJET : La distribution de produits nutritionnels par voie postale ou en direct, l'organisation d'événements sportifs, le conseil et coaching en nutrition, la formation des distributeurs

DUREE : 99 ans
CAPITAL : 4000 €

GERANCE : Madame Alyson, Estelle DELAIR demeurant 562, avenue d'Annunzio 40600 BISCARROSSE

IMMATRICULATION : RCS MONT DE MARSAN

Pour avis,

L23AL04605



217 av. Corps Franc Pommies
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél : 05 58 06 26 64

VERPEAUX VERONIQUE

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital initial de 1 000,00 euros
9 Rue des Mimosa
40280 SAINT PIERRE DU MONT
RCS Mont de Marsan

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/10/2023, il a été constituée une société

Dénomination sociale : VERPEAUX VERONIQUE

Siège social : 9 Rue des Mimosa, 40280 SAINT PIERRE DU MONT

Forme sociale : SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

L'intermédiation en tant qu'agent des des opérations portant sur des biens immobiliers et mobiliers appartenant à des tiers et relatives notamment à :

- L'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ;

- L'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce ;

- La souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété ;

- L'achat, la vente de parts sociales non négligeables lorsque l'actif social comprend un ou plusieurs immeubles ;

- La gestion immobilière locative ;

- La conclusion de tout contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement, ou susceptibles d'en permettre ou faciliter la réalisation ou le développement.

Pour réaliser son objet, la Société peut agir directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes, et réaliser en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.

Elle peut prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes autres sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

Capital social : 1 000,00 euros

Premiers dirigeants : Président Madame Veronique, Emilie VERPEAUX, née le 23/06/1981 à BORDEAUX (FRANCE), de nationalité Française, demeurant 9 Rue des Mimosa, 40280 SAINT PIERRE DU MONT (FRANCE), nommée pour une durée illimitée.

Durée : 99 années
Mention sera portée au RCS de MONT-DE-MARSAN

L23AL04966

POUR FACILITER VOS
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE
SUR NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE :

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

LES ANNONCES
LANDAISES

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 30 € TTC 1 AN = 50 € TTC 2 ANS = 79 € TTC

WEB

6 MOIS = 18 € TTC 1 AN = 29 € TTC 2 ANS = 44 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES 12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

NOT ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES

Etude de Maître Guillaume GERMAIN
Notaire à Saint-Porchaire (Charente Maritime)
9 rue Nationale

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume GERMAIN, le 6 octobre 2023 a été constituée une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAFE BEL AIR

Objet : La restauration rapide sur place ou à emporter, snacking, salon de thé, glacier, vente de boissons alcoolisées ou non.

Siège social : Saint-Paul-lès-Dax (40990), 267 rue Du Quercus.

Durée : 99 ans.

Capital social : cinq mille euros (5 000,00 EUR). Les apports sont en numéraire pour la totalité du capital.

Exercice social du 01/10 au 30/09 chaque année.

Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéficiaire du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'associée unique et gérante est Madame Bénédicte Laure NOËL, épouse ROZIER, demeurant à Saint-Paul-lès-Dax (40990) 267 rue du Quercus.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, le Notaire

L23AL04975

In Extenso

SUD ATLANTIQUE

ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

PARO GUIDE

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Place du Tribunal
40500 St-Sever

Aux termes d'un acte sous signature électronique, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : PARO GUIDE

Siège : 1 Place du Tribunal 40500 St-Sever

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Les prestations de formation continue, dans le domaine des sciences médicales et de la santé, aux professionnels de la santé, à tous leurs collaborateurs ainsi qu'à toutes personnes en relation avec ces professionnels de santé, qu'ils soient libéraux ou non, ainsi que toutes activités accessoires, connexes ou complémentaires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur DUBUISSON Benoît, demeurant 1 Place du Tribunal, 40500 Saint-Sever.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

L23AL04990

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date du 16/10/2023 il a été créé la SARL DOMAINE DE MIRVAL au capital social de 1 000 € ayant son siège social à Hagetmau (40700) Château de Mirval, 30 enclos de Mirval,

Objet : Location de locaux aménagés en vue d'organiser des réceptions et d'accueillir tous types d'événements ; organisation et planification de tous types d'événements

Ventes de produits locaux et d'épicerie fine

Participation directe ou indirecte dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S

Gérante : Christine DESPOUYIS demeurant à Horsarrieu (40700) 280 impasse de Sendu.

Immatriculation : R.C.S de Mont-de-Marsan.

La Gérance

L23AL04999

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 18 octobre 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **BRJ ELEC**
Forme : Société par Action Simplifiée
Siège social : 1920 chemin de Destailats 40700 Monségur
Objet : électricité générale
Durée : 50 ans
Capital social : 3.000 euros
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à agrément
Président : Mr BAPTISTA Raphaël, 1920 chemin de Destailats 40700 Monségur
Directeur général : Mr BAPTISTA Jean-Luc, 1920 chemin de Destailats 40700 Monségur
Immatriculation : au Registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.
Pour avis, le Président L23AL05040



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19/10/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **SWATT**
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 5000 euros
SIEGE : 141 Rue de la Calle 40160 PARENTS EN BORN
OBJET : - Pose de panneaux photovoltaïques
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT :
La cession d'actions entre associés est libre.
Toute cession d'actions à un tiers à la Société est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
PRESIDENT : Monsieur Steeve, Bernard, Jack WEINSTOERFFER, demeurant à 8 allée Marcelin Olmos 40160 PARENTS EN BORN
IMMATRICULATION : au RCS de MONT DE MARSAN
Pour avis, L23AL05050

MODIFICATIONS

Par décisions unanimes des associés du 11.10.2023, de la société **COUFRANC SARL** au capital de 450.000 €. Siège social : 7 allée Raymond Farbos 40000 Mont-de-Marsan. RCS Mont-de-Marsan N° 824 525 836, il a été décidé, de transférer le siège social au 99 route de Loustalas 40990 Saint-Avit à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS Mont-de-Marsan
Pour avis

L23AL04370



GOUMANI

Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 5 000 €
Siège social : 130 Route de Verdun
Bâtiment Haize Porte 1, 40300 PEY
905 314 662 RCS DAX

Suivant le procès verbal de l'assemblée unique du 30/09/2023, il a été pris acte :

- De l'extension de l'objet social aux activités de vente sur les marchés et événements au 1^{er} octobre 2023

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence

- du transfert du siège social de « 130 Route de Verdun Bâtiment Haize Porte 1 » à « 45 Route du Treytin » 40300 PEY au 1^{er} octobre 2023

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS de DAX
Pour avis, L23AL04611

EARL DU CASSE

Exploitation Agricole à
Responsabilité limitée
Au capital social de 69.000 €
Siège Social :
57 Avenue de Mont-de-Marsan
40270 GRENADE-SUR-LADOUR
344 212 733 RCS DAX

GERANCE

Suivant décision en date du 11.10.2023 la collectivité des associés a constaté à l'unanimité la démission des fonctions de gérant de Monsieur BOUCHAN Dominique à compter du 30.11.2023. Monsieur DUFAU Damien reste seul gérant de la Société.

Mention sera faite au RCS de DAX
Pour avis, L23AL04716

Par décisions unanimes des associés du 16.10.2023, de la société **MARSAN** Société Civile Immobilière au capital de 195.000 euros. Siège social : 7 allée Raymond Farbos 40000 Mont-de-Marsan 798 765 152 RCS Mont-de-Marsan il a été décidé, de transférer le siège social au 99 route de Loustalas 40990 Saint-Avit à compter du 16.10. 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL04823

FROMTON SOUSTONS

SASU au capital de 10.000 €
Siège social : 1 all de la Cantère
40140 Soustons
RCS de Dax n°911 657 914

En date du 10/10/2023, le président a décidé le transfert du siège social au place du Commerce, 40140 Soustons à compter du 01/11/2023.

Pour avis

L23AL04944



CABINET MINGINETTE

Société d'Avocats
Conseils en Droit des Sociétés
et Droit Fiscal
Centre Beaugency
Avenue des Vallées
64110 Jurançon

LA POMME DE PIN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 75 avenue du Marensin
40550 Léon
RCS Dax 827.914.722

Aux termes d'une délibération en date du 5 octobre 2023 l'Assemblée Générale

Extraordinaire des associés de la SARL LA POMME DE PIN a décidé de transférer le siège social de Léon 40550, 75 Avenue du Marensin à Lit-et-Mixe 40170, Le Clos d'Iris, 136 Avenue du Marensin, à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L23AL04945



Me Mélanie
CHANFREAU-DULINGE
Avocat
14 rue Victor Hugo
40000 Mont-de-Marsan

SGS

Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : Chemin de Bernède
40500 St-Sever
908081664 RCS de Mont-de-Marsan

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 11 octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société SGS au 601 chemin de Péline, route de Bayonne 40 280 Saint-Pierre-du-Mont et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

A compter du 11 octobre 2023, le siège social :

- qui était Chemin de Bernède 40 500 Saint-Sever.

- est au 601 chemin de Péline, route de Bayonne 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

Pour avis,

L23AL04956



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40800 AIRE SUR L'ADOUR

GC PARTICIPATION

Société par actions simplifiée
Au capital de 4.683.750,00 Euros
AIRE SUR L'ADOUR (40800), 12 rue du
Maréchal Leclerc
RCS MONT DE MARSAN, SIREN 492
598 784

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 octobre 2023, les actionnaires ont décidé la modification de l'objet social actuel en y ajoutant : « L'acquisition, l'administration et la cession éventuelle de tous actifs mobiliers ou immobiliers. Prestation de conseils dans le domaine industriel ». L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence. La modification sera déposée au RCS de MONT DE MARSAN.
Pour avis. Le notaire

L23AL04959

In Extenso

AQUITAINE

Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

LES CHATAIGNIERS

SARL au capital de 250 000 €
Siège social : 3, allée Broca
40000 Mont-de-Marsan
905 034 575 RCS Mont-de-Marsan

La collectivité des associés par décision en date du 5 octobre 2023 a décidé de procéder à la nomination de Mme Raja LEHELLE en qualité de cogérante à compter du 1^{er} novembre 2023.

Gérance :

Ancienne mention : M. Dominique LEHELLE demeurant 3 Allée Broca 40000 Mont-de-Marsan

Nouvelle mention : M. Dominique LEHELLE demeurant 3 Allée Broca 40000 Mont-de-Marsan et Mme Raja LEHELLE demeurant 3 Allée Broca 40000 Mont-de-Marsan.

L23AL04972

In Extenso

AQUITAINE

Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

DE L'AVENUE

SCI au capital de 1.600 €
Siège social : 373 ter, rue du Docteur
Grouille
40000 Mont-de-Marsan
451503858 RCS Mont-de-Marsan

La collectivité des associés a décidé en date du 5 octobre 2023 de nommer M. Pierre BAUIA demeurant 373 ter, rue du Docteur Grouille 40000 Mont-de-Marsan en qualité de Gérant à compter du même jour.

Gérance :

Ancienne mention : M. Alain BAUIA demeurant 373 Ter Rue du Docteur Grouille 40000 Mont-de-Marsan

Nouvelle mention : M. Alain BAUIA demeurant 373 Ter Rue du Docteur Grouille 40000 Mont-de-Marsan et M. Pierre BAUIA demeurant 373 Ter Rue du Docteur Grouille 40000 Mont-de-Marsan.
L23AL04978



FUTURE ENERGY FRANCE SARL FEF
SARL au capital de 8 000 €
TUYAS - 40410 PISSOS
RCS MONT-DE-MARSAN 441 260 122

Par décision de la gérance en date du 12/10/2023, le siège social a été transféré de Tuyas, 40410 PISSOS au 5, rue des Arbousiers, 40660 MOLIETS-ET-MAA. Modification au RCS de DAX.

L23AL04994



FUTURE ENERGY LA SOMME N°1
SARL au capital de 1 000 €
TUYAS 40410 PISSOS
RCS de MONT-DE-MARSAN 794 678 565

Par décision de la gérance en date du 12/10/2023, le siège social a été transféré de Tuyas, 40410 PISSOS au 5, rue des Arbousiers, 40660 MOLIETS-ET-MAA. Modification au RCS de DAX.

L23AL04995



FUTURE ENERGY LA SOMME N°2
SARL au capital de 1 000 €
TUYAS 40410 PISSOS
RCS de MONT-DE-MARSAN 794 678 581

Par décision de la gérance en date du 12/10/2023, le siège social a été transféré de Tuyas, 40410 PISSOS au 5, rue des Arbousiers, 40660 MOLIETS-ET-MAA. Modification au RCS de DAX.

L23AL04996

AU PARADIS FLEURI

SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 3 rue Yves Arene
40000 MONT DE MARSAN
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°978 818 755

L'AGE du 16/10/2023 a décidé le transfert du siège social au 692 avenue du Maréchal Foch, 40000 MONT DE MARSAN à compter du 16/10/2023.

Pour avis
Alexandre DI MATTEO
L23AL04997



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

GROUPEMENT FORESTIER DE BERNAT - LARREDE

Groupe forestier
Au capital de 542 800 euros
998 Route de Bellevue
40230 SAUBRIGUES
348 703 398 RCS DAX

Suivant Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2023, la collectivité des associés a décidé de nommer Monsieur Olivier DORLANNE demeurant 10 ter, rue du Bois Rondel 35700 RENNES en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du 30 juin 2023 en remplacement de Monsieur Dominique DORLANNE, ancien cogérant démissionnaire. Pour avis
L23AL04998

AGRIVISION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.500.000,00 €
R.C.S de Dax 323 067 413
Siège social : 355 route de Montfort
40180 Yzosse

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision de l'associée unique en date du 14 avril 2023, il a été décidé de nommer pour une durée de 6 années, comme Commissaire aux comptes, en remplacement de la société KPMG SA dont le mandat n'a pas été renouvelé, la société AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES (IN EXTENSO), 19 boulevard Alfred Daney, BP 50241 à Bordeaux Cedex (33028) ;

Mention au R.C.S de Dax.

Pour avis

L23AL05004

CAROLINE PIERRE

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 20 avenue de l'océan
40530 Labenne
Modification au RCS de Dax 911 311 009

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 19/09/2023, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : Immobilier à compter du 19/09/2023. Modification au RCS de Dax.
L23AL05006



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

SCI NG JEAN JAURES

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 €
Siège social : 1 Boulevard Loucheur
40130 Capbreton
509 537 874 RCS Dax

AVIS DE PUBLICITÉ

Selon procès-verbal du 9 octobre 2023 les associés ont décidé à compter du

même jour d'étendre l'objet social à l'activité suivante : «La mise à disposition à titre gratuit au profit des associés».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification RCS Dax.

Pour avis,

L23AL05019

AUDITION LAFARGUE

SASU au capital de 1.000 €
25B avenue de Bayonne
40200 Mimizan
817 406 655 RCS Mont-de-Marsan

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Personne habilitée à engager la société : M. LAFARGUE Loïc, Président, 32 avenue de Meyran 33470 Gujan-Mestras.

Par décision du 26/9/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 17 rue de la Croix Blanche Porte 6, 33770 Salles à compter du 1/10/2023 et de modifier l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L23AL05022



Mes LACOMBE & COLAT-PARROS
35 rue du Maréchal Leclerc
40130 Capbreton
etude.lacombe@notaires.fr

SCI CARLINE

Société Civile Immobilière
Au capital de 1524,49 euros
Siège social : 186 route de Bouchet
Chez SOGEC
74400 Chamonix-Mont-Blanc
334 283 629 RCS Annecy

Suivant acte contenant DONATION DE PARTS SOCIALES reçu par Maître LACOMBE Louise, Notaire à Capbreton en date du 22 août 2023, par Monsieur CALVE Georges André, Retraité, demeurant à Capbreton (40130) - 53 avenue de Verdun. Né à Thouaré-sur-Loire (44470) le 04 mars 1948 au profit de Madame DELESSERT Danielle Bernadette, Retraîtée, demeurant à Capbreton (40130) - 53 avenue de Verdun. Née Epinay-sur-Seine (93800) le 24 novembre 1946.

Il a été convenu le transfert du siège social de la société dénommée ci-dessus au : 53 avenue de Verdun, Capbreton (40130)

La société a pour objet : - La propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location des biens immobiliers qui seront apportés à la société au cours de la vie sociale, construits ou acquis par elle et notamment d'une arcade immobilière sis rue Paccard à Chamonix (74400) Résidence Blanc Neige. Et, généralement, toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Sa durée est de 50 ans.

Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis, la Gérance

L23AL05031

DISSOLUTIONS

AC
ADOLPHE CONSULTING

HELENE LAFAURIE-MOUYEN
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 Promenade des Remparts

Résidence Quéréncia
40100 DAX
831869854 RCS DAX
Selon décisions du 30/06/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anti-

cipée de la société à compter du même jour. Liquidateur : Mme Hélène LAFAURIE-MOUYEN, demeurant à OEYRELUY (40180) 2 rue d'Aouque. Siège de la liquidation : siège social.
L23AL04983

**TASTY FOOD**

SASU au capital de 100 €
Siège social : 1545 RTE DU CAP DE L'HOMY
40170 SAINT JULIEN EN BORN
RCS de DAX n°885 091 777

L'assemblée générale extraordinaire du 30/07/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. HATOUTH Samir, demeurant 681 chemin de Gouarrigues, 40090 GAILLERES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DAX.

Pour avis
Le Liquidateur

L23AL04991

CM COIFFURE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 12 RUE DES PYRENEES, BAT1 RESIDENCE LES JARDINS, 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE
RCS de DAX n°809 132 954

L'assemblée générale extraordinaire du 07/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/10/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme MASCARELLE CORINNE, demeurant Impasse des Ecureuils, 40130 CAPBRETON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DAX.

Pour avis
Corinne MASCARELLE

L23AL05003

SCI 1870

Société civile immobilière
Au capital de 281.000 euros
Siège social : 20 rue Lesbazeilles
40000 MONT-DE-MARSAN
817 612 880 RCS MONT-DE-MARSAN

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant PV de l'AGE en date du 19 juin 2023 les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 19 juin 2023. Monsieur Matthieu GACHET est nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis

L23AL05012

RENOV'LANDES40

SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 605 RTE DE LAGOUASSERE
40500 BAS MAUCO
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°844 551 622

L'Assemblée générale extraordinaire du 25/04/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 25/04/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DUPOUY Ludovic, demeurant 605 Route de Lagouassère, 40500 BAS MAUCO et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis
Ludovic Dupouy

L23AL05030



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

LOGURE SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Zone Artisanale II du Tuquet
40150 Angresse
391 065 422 RCS Dax

AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, l'actuel gérant, M. Jean-Yves CAUDAN demeurant 68 Impasse du Levant à Angresse (40150) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Zone Artisanale II du Tuquet à Angresse (40150), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dax.

Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis.

L23AL05032

CLÔTURES**EARL BORDE DU REY**

Exploitation Agricole à Responsabilité limitée
Société en cours de liquidation
Au capital social de 28.000 €
Siège Social : Route de l'Abbaye
40300 HASTINGUES
521 189 340 RCS DAX

Suivant décision en date du 16.10.2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice Madame PARIS Marie demeurant Route de l'Abbaye 40300 HASTINGUES et déchargé de cette dernière de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation en date du 30.09.2021 seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DAX

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis

L23AL04906

SCP D'INFIRMIERES HELENE MORICE ET KATIA FAURE INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT

Société Civile Professionnelle
Au capital de 1500 €
Siège social : 4 rte du Lavoir
40230 Saint-Geours-de-Maremm
RCS de Dax 518 615 489

Par assemblée générale ordinaire du 10/10/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, décharger le liquidateur de son mandat, lui donner quitus de sa gestion et il a été constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/10/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au RCS de Dax.

L23AL04953

In Extenso

SUD ATLANTIQUE

ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

ORTHOPEDIE HOURY

Société par Actions Simplifiée
En liquidation
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 18, Rue Abbé Bordes
40380 Gamarde-les-Bains
Siège de liquidation : 804 Avenue des
Pyrénées 40380 Ozourt
843 150 251 RCS Dax

Aux termes d'une décision en date du 28 septembre 2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sabine HOURY, demeurant 804 Rue des Pyrénées 40380 OZOURT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 30 juin 2023.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dax, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23AL05000

In Extenso

SUD ATLANTIQUE

22 rue de Casablanca
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

A SI QUEM

SCI en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Soorts-Hossegor
40150 186 Avenue Paul Lahary
Siège de liquidation : 186 Avenue Paul
Lahary 40150 Soorts-Hossegor
850 260 175 RCS Dax

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 29 septembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société LA POMOME, société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est 186 avenue Paul Lahary 40150 Soorts-Hossegor, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 848 780 979 RCS Dax, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 juillet 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L23AL05046

FONDS DE COMMERCE**AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000

Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité ZA de La Marraque, route d'Eauze 40310 Gabarret, moyennant le prix de 277.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE, service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04933

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000 Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité Route de la Gare 40700 Hagetmou, moyennant le prix de 123.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE, service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04934

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000 Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité Avenue René Bats 40250 Mugron, moyennant le prix de 151.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE, service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04935

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000 Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie

rie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité Chemin Départemental 7, 40360 Pomarez, moyennant le prix de 150.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE, service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04936

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000 Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité Route de Pau 40120 Sarbazan, moyennant le prix de 192.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE, service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04937

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000 Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité ZA Ambroise II, Lotissement No32, 40390 Saint-Martin-de-Seignanx, moyennant le prix de 400.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE, service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04939

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000 Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité Rue des Compagnons 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse, moyennant le prix de 40.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE,

service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04940

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2023, enregistré au SPFE de Mont de-Marsan, le 03/10/2023, sous les références : 4004P01 2023 A 01763, **GAMM VERT SYNERGIES SUD-OUEST**, SAS au capital de 3.000.000 €, SIREN 316 432 467, RCS Angers, ayant son siège social sis au 35 rue du Château d'Orgemont 49000 Angers, a cédé à **GREEN VAL**, SASU au capital de 1.543.000 €, SIREN 449 008 499 RCS Toulouse, ayant son siège social sis ZA «Les Clottes» 31360 Saint-Martory, un fonds de commerce «de détail de végétaux, produits pour le jardin, animaux et produits pour animaux, vêtements, chaussures, bricolage, quincaillerie, produits régionaux, produits alimentaires» exploité Quartier de la Gare 40190 Villeneuve-de-Marsan, moyennant le prix de 42.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds pour la validité et chez : GROUPE VAL DE GASCOGNE, service juridique, 28 Chemin de Mouchac 32390 Sainte-Christie, pour la correspondance.

L23AL04941



SCP Olivier DARMAILLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

Suivant acte reçu par Maître Philippe DUCASSE, le cinq octobre deux mille vingt trois enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 12 octobre 2023 Dossier 2023 00047448 référence 2023 N 01460.

La Société dénommée **LA POMME DE PIN**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Léon (40550 Landes) 75 avenue du Marensin identifiée sous le numéro SIREN 827 914 722 RCS Dax.

A cédé à :

La Société dénommée **LUCAS**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 17.875,00 € ayant son siège social à Vieux Boucau-les-Bains (40480 Landes) 13 rue des artisans identifiée sous le numéro SIREN 412 5641 97 RCS Dax.

Un fonds commerce de boulangerie pâtisserie artisanale, restauration rapide, vente de produits touristiques, commerce de proximité de journaux situé et exploité à Léon (40550) 75 avenue du marensin.

Prix : huit cent cinquante mille euros (850.000,00 €) s'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour sept cent trente trois mille trois cent quatre vingt-dix-sept euros quarante-six centimes (733.397,46 €)

- Aux éléments corporels pour cent seize mille six cent deux euros cinquante quatre centimes (116.602,54 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Nicolas CEVRERO, notaire à Léon (40550) 31 avenue du Marensin, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion, Me DUCASSE

L23AL04979

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



LYSONBODYGUIDE
Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 4.000 euros
Siège social : 562, avenue Gabrièle
d'Annunzio
40600 BISCARROSSE
Société en cours de constitution

AVIS DE PUBLICITÉ

Par acte sous seing privé du 27/09/2023, Madame Alyson, Estelle DELAIR, demeurant : 562, avenue Gabrièle d'Annunzio 40600 BISCARROSSE a fait apport à la société ALYSONBODYGUIDE, SARLU au capital de 4.000 euros, dont le siège est : 562, avenue Gabrièle d'Annunzio 40600 BISCARROSSE, en cours d'immatriculation au RCS de MONT DE MARSAN, d'un fonds de commerce de distribution de produits nutritionnels par voie postale ou en direct, d'organisation d'événements sportifs, exploité 562, avenue Gabrièle d'Annunzio 40600 BISCARROSSE

Cet acte a été enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement de MONT DE MARSAN, le 16/10/2023, dossier 2023-00047696, réf : 4004 P01 2023A 01829

Ledit fond est évalué à 4.000 € et l'apport net ressort à 4.000 €.

Ledit apport est rémunéré par l'attribution à son propriétaire de 400 parts sociales de la sarl unipersonnelle ALYSONBODYGUIDE.

La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 01/10/2023 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN

Pour insertion,

L23AL04980



Mes **Isabelle BONNARDEL**
Jean DARMUZEY
Paul NOEL
Elodie LAFFARGUE
Notaires Associés
190 rue Jules Ferry,
BP 60094
40601 Biscarrosse cedex

VENTE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean DARMUZEY, notaire titulaire d'un Office Notarial à BISCARROSSE (Landes), 190 Rue Jules Ferry, le 12 octobre 2023, enregistré à MONT DE MARSAN, le 17 octobre 2023, référence 2023 N 01476, a été cédé un fonds de commerce par : Mme Dominique FABRE, demeurant à BISCARROSSE (40600) rue des Sèches Les Cycloptères II, Divorcée de M Michel NADEAU et non remariée. A : La Société dénommée NADEAU, dont le siège est à TALENCE (33400) 215 rue Frédéric Seve-ne, Rés. St-Michel Bat C APPT 228, SIREN n°979630258 au RCS de BORDEAUX. Le fonds de commerce de CREPERIE sis à BISCARROSSE (40600), 147 Avenue de la Plage, connu sous le nom commercial CHEZ BABETTE. Et pour lequel il est immatriculé au RCS de MONT DE MARSAN, sous le n° 327850426, Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 198.000,00 EUR, s'appliquant : - aux éléments incorporels pour 188.200,00 EUR, - au matériel pour 9.800, EUR. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'Office Notarial ou domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Le notaire.

L23AL05057

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume GERMAIN, CRPCEN 17078, le 12 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :

Monsieur Mickaël Jean-François ROZIER, directeur de banque, demeurant à Saint-Paul-lès-Dax (40990) 267 C rue du Quercus, et Madame Bénédicte Laure NOËL, sans profession, demeurant à Saint-Paul-lès-Dax (40990) 267 rue du Quercus.

Monsieur est né à Bordeaux (33000) le 25 septembre 1975,

Madame est née à Talence (33400) le 20 août 1976.

Mariés à la mairie de Langon (33210) le 5 juillet 2003 initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L23AL04951



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine BORIE DISSEZ, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 13 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Pierre Louis TOESCA, retraité, et Madame Martine DEMEN, retraitée, demeurant ensemble à MANT (40700) 2100 chemin de baïlle .

Monsieur est né à SAINT-CYPRIEN LES ATTAFS (ALGERIE) le 8 mars 1943, Madame est née à DAX (40100) le 1^{er} décembre 1951.

Mariés à la mairie de MANT (40700) le 9 août 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23AL04977



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandie LARRERE, Notaire Associé à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 16 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur

Sébastien Daniel MENDOZA, artisan et Madame Christel Josette Aline LAPLACE, en invalidité demeurant à LOUER (40380) 790 route de Laubanère . Monsieur est né à PAU (64000) le 8 août 1969. Madame est née à PAU (64000) le 15 mars 1972. Marié à la mairie de IDRON (64320) le 23 mai 1998 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe REUTIN, notaire à PAU (64000), le 21 avril 1998. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, le Notaire.

L23AL05021

AUTRES ANNONCES



SCP François PETGES
& Stéphane PETGES
Notaires Associés
302 rue du Juston
40230 Castets-des-Landes

AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 12 mars 2008 et codicile du 18 septembre 2012, Madame Colette Armande Renée DUPUIS, née à Maisons-Alfort, le 19 février 1926, demeurant à Lit-et-Mixe (40170), 106 impasse des Saules, veuve de Monsieur Jean André SOURGEN, décédée à Saint-Paul-lès-Dax, le 10 août 2023, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Stéphane PETGES, suivant procès-verbal en date du 5 octobre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de Dax, le 10 octobre 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Stéphane PETGES, notaire à Castets, notaire chargé du règlement de la succession.

L23AL04949



AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16/02/2005, Madame Renée ROUSSEAU, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur André Aimé Justin GUILLEMIN, demeurant à Sabres (40630) EHPAD Le Peyricat 522 rue du Presbytère.

Née à Bordeaux (33000), le 8 février 1926.

Décédée à Sabres (40630) (France), le 15 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile JELSCH, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «RACLE et COLIN & ASSOCIÉS», titulaire d'un office notarial ayant son siège à Besançon, rue Isebart, numéro 2D, le 29 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Coraline PASCAL, notaire à Biscarrosse (40601) 190 rue Jules Ferry, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23AL04968



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 avril 2000, Monsieur Bernard Sébastien LARREDE, en son vivant Responsable d'équipe retraité, demeurant à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230) 4 impasse du Barcou. Né à Hasparren (64240), le 12 juin 1950. Célibataire.

Ayant conclu avec Madame Claudine LAPÉGUE un pacte civil de solidarité sous le régime de l'indivision, le 4 avril 2000, enregistré à la mairie de Dax le 4 avril 2000, modifié suivant acte reçu par Me Marion COYOLA, notaire à Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 11 mai 2017. Contrat non modifié depuis lors. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à Bayonne (64100) (France), le 8 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Adeline LAFON, Notaire à Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 4 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAYSONNAVE, notaire à Peyrehorade (40300) 168 route de Bayonne, référence CRPCEN : 40026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Dax de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23AL05029

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 13 octobre 2023)

SARL AQUITAINE TECHNOLOGIES SERVICES. Route de Sabres, Zone Artisanale, 40120 Roquefort, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 432 837 540. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Avril 2023, désignant administrateur SELARL FHBX, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIK 72, boulevard de la République 40000 Mont-de-Marsan avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4002_606

ABONNEZ-VOUS

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES ET
DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 18 octobre 2023)

SARL GASCOVOL. 524 Route de la Chalosse 40500 Sarraziet, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 811 679 976. Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_4002_609

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 13 octobre 2023)

SAS DUVAL L&M. 1407 Avenue de Villeneuve, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 850 354 218. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4002_607

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

LA MIROITERIE (404 401 473) 1084 rue de la Ferme Carboue, ZI du Conte, 40000 Mont-de-Marsan

SOCIETE MONTOISE DE MIROITERIE (896 950 078) ZI du Conte, rue de la Ferme de Carboue, 40000 Mont-de-Marsan

METAL 40 (495 189 557) 1205 rue de la Ferme de Larrouquere, 40000 Mont-de-Marsan

SARL STORFERM (445 379 035) 1076 rue de la Ferme de Carboue, 40000 Mont-de-Marsan

INGISOL AQUITAINE (523 019 032) 1084 rue de la Ferme du Carboué, 40000 Mont-de-Marsan

MIROITERIE SUD GIRONDE (524 801 818) 1084 rue de la Ferme du Carboué, 40000 Mont-de-Marsan

MIRSUD GN (790 047 401) 1084 rue de la Ferme du Carboué, 40000 Mont-de-Marsan

MIRSUD MDL (749 884 144) 1084 rue de la Ferme du Carboué - ZI, 40000 Mont-de-Marsan.

2023_4002_608

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SAS S2C DERMO ESTHETIC. 4 Avenue des Tués Dous Brocs 40510 Seignosse, RCS Greffe de Dax 914 868 393. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_667

SAS CELISSA. 866 Avenue des Rémouleurs 40150 Soorts-Hossegor, RCS Greffe de Dax 829 509 736. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_668

LESTERIN Stéphane exerçant en la forme d'entrepreneur individuel. 294 avenue du Lac 40550 Léon, RCS Greffe de Dax 800 780 298. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur EKIP' en la personne de Me François LEGRAND 6, place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_669

DIAS ALVES Paulo Fernando 171 chemin de Lartigue 40300 Orthevielle, RM 812 842 888. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur EKIP' en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_671

SARL LAND'PHONE BEROT. 99 Impasse du Laurent 40990 Mées, RCS Greffe de Dax 418 232 948. Autres travaux d'installation n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_672

Société coopérative agricole SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BIO DE PAYSANS GASCONS DITE BIOTINEL. 2128 Avenue de la Résistance, Ilot Campus, 40990 Saint-Paul-lès-Dax, RCS Greffe de Dax 500 315 296. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur EKIP' en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_673

SARL HELLEY. 35 Route de la Parcelle 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 814 634 606. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_675



SE CHARGENT DE LA PUBLICATION
DES APPELS D'OFFRES &
DES AVIS D'ENQUÊTES

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SAS BP IMMOBILIER, 36 Avenue Julian Grimau 40220 Tarnos, RCS Greffe de Dax 850 479 072. Agences immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_670

SARLU LESCA PEINTURE, Route de Lesgor, Lieu-Dit Sauboua 40400 Bégaar, RCS Greffe de Dax 483 301 859. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_674

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SAS A PETITS PAINS, Ancienne Poste 40390 Sainte-Marie-de-Gosse, RCS Greffe de Dax 880 950 852. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL APEX AJ.

2023_4001_666

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE SUR YON

Jugement du 11/10/2023

Adoption du plan de redressement pour 10 ans de **PALM DE LA SEVRE SARL**. RCS La Roche-sur-Yon : 842 488 587. Activité : Transport routier de marchandises (œufs, animaux, palettes...) loueur de véhicules avec conducteur pour le transport routier de marchandise, 2 rue de la Paris 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre. Ets secondaire : 370 chemin des Vergers 40250 Laurède. Commissaire à l'exécution du plan SELARL AJIRE prise en la personne de Maître César HUBBEN Bd Aristide Briand CS 72, 85000 La Roche-sur-Yon.

L23AL05028

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

Jugement du 04/10/2023

Liquidation judiciaire simplifiée de : **SAS WORKERS MOTORCYCLES**. RCS Nîmes : 823 930 375. Activité : Activité de chaudronnier et notamment la réalisation de prestations artistiques de personnalisation sur tout support en métal le négoce l'achat la vente et la commercialisation de véhicules et de leurs accessoires- saussine 30580 Bouquet. Ets secondaire : 72 avenue des Couteliers 40150 Hossegor. Liquidateur judiciaire : SELARL SBCM/J 22 rue Taisson 30100 Alès. Date de cessation des paiements : 01/05/2022.

L23AL05027

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement du 02/10/2023

Résolution du plan de sauvegarde et ouverture d'un redressement judiciaire de : **SODISTOUR SA**, RCS Paris : 338 234 891. Activité : exploitation et gestion village de vacances. Adresse : 10 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris 9. Ets secondaire : Le Lac Marin-Club Touristra Vacances 2 impasse des Ajoncs 40140 Soustons et Le Métro la Forêt des Landes Club Touristra Vacances 91 avenue Julian Grimau 40220 Tarnos. Date de cessation des paiements le 04/09/2023. Administrateur SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris. SELARL P2G en la personne de Me Charles Gorins 48 rue La Fayette 75009 Paris, avec les pouvoirs d'assister. Mandataire judiciaire SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

L23AL05025

Jugement du 02/10/2023

Modification de la date de cessation des paiements au 30/06/2021 de **MANAGE RETAIL SAS**, RCS Paris : 830 183 893. Activité : Promotion vente acquisition de tous produits industriels et commerciaux notamment dans l'industrie pharmaceutique tous types d'actions marketing commerciales et promotionnelles. Courtage de toute marchandise ou produit. Création de réseau de force de ventes, conseil, recrutement, formation 27-29 Avenue de Saint-Mandé 75012 Paris 12. Ets secondaire : 4 rue des Résiniers 40130 Capbreton.

L23AL05026

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONT-DE-MARSAN

Dossier N° RG 23/00010. N° Portalis DBYM-W-B7H-DH6N

Par jugement en date du 12 Octobre 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sur conversion d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la **SELARL LO NOTARI DE GEUNA** (RCS de Mont-de-Marsan n° 851 062 430) représentée par l'un de ses cogérants, Me Thierry LOUCHARD, demeurant 16 route des Pyrénées 40320 Geaune.

Répertoire des métiers : 851 062 430 00018.

Norn commercial : SELARL LO NOTARI DE GEUNA

Activité : Office Notarial

A constaté l'état de cessation des paiements au : 11 Août 2023

A nommé :

Mandataire judiciaire : SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES 2 rue du 49^{ème} RI 64100 Bayonne

Juge commissaire : Mme Carine VALIAME

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES 2 rue du 49^{ème} RI 64100 Bayonne au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan le 13 Octobre 2023

Le Greffier

L23AL04986

Dossier N° RG 23/00013. N° Portalis DBYM-W-B7H-DIIN

Par jugement en date du 12 Octobre 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de l'**Association ACQS MOTORS N'BLUES FESTIVAL**, demeurant 23 cours Maréchal Foch 40100 Dax.

SIRET/SIREN : 521 188 854 00017

Norn commercial : ASSOCIATION ACQS MOTORS N'BLUES FESTIVAL

Activité : Organisation spectacles vivants.

A constaté l'état de cessation des paiements au : Provisoirement au 17 Août 2023

A nommé :

Mandataire judiciaire : SELARL EKIP' 7 Place Saint-Vincent 40100 Dax

Juge commissaire : Mme Carine VALIAME

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL EKIP' 7 Place Saint-Vincent 40100 Dax au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan le 13 Octobre 2023

Le Greffier,

L23AL04987

Dossier N° RG 22/00004. N° Portalis DBYM-W-B7G-DARB

Par jugement en date du 12 Octobre 2023, le Tribunal judiciaire de Mont-de-

Marsan, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de Aude Elodie **FORISCETTI**, demeurant 209 rue de la Marquèze 40150 Angresse.

Norn commercial : Aude Elodie FORISCETTI

Activité : Infirmière Libérale

Juge Commissaire : Madame Carine VALIAME

Mandataire Judiciaire : SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉS, Me BRANCHU-BORD Sise 249 Boulevard de la République 40000 Mont-de-Marsan.

A ordonne la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan, le 17 Octobre 2023

Le Greffier

L23AL05033

Dossier N° RG 23/00012. N° Portalis DBYM-W-B7H-DIGL

Par jugement en date du 12 Octobre 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ordonné le renvoi de l'affaire devant la commission de surendettement à l'égard de Jean-Michel **DEVIN**, demeurant 205 route de Siest 40180 Heugas.

SIRET : 801 539 883

Activité : Entrepreneur individuel

A constaté que l'état de cessation des paiements du patrimoine professionnel n'est pas constitué.

A ordonné la publicité dudit jugement.

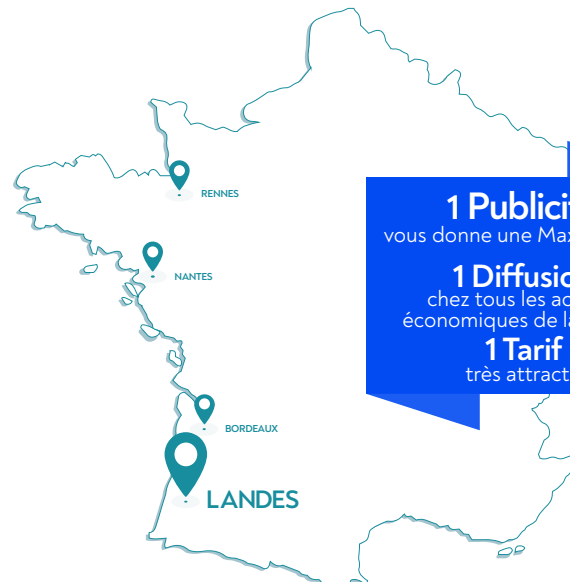
Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan le 18 octobre 2023

Le Greffier

L23AL05039

LES ANNONCES LANDAISES

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES SAMEDIS



1 Publicité
vous donne une Maxi visibilité

1 Diffusion
chez tous les acteurs économiques de la région

1 Tarif
très attractif

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 029,70	-4,7%	8,6%	16,4%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 334,18	-5,0%	7,3%	14,9%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 152,32	-3,3%	9,5%	20,6%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 381,45	-1,5%	14,1%	19,1%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 144,69	-0,4%	38,4%	36,9%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 675,21	-0,5%	3,0%	10,9%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 251,69	-4,0%	9,5%	20,6%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 814,02	-3,4%	0,8%	3,0%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 040,29	-4,5%	22,8%	19,7%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 083,50	-1,1%	-0,2%	0,0%	3 395,00	3 064,08	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,45	-2,2%	-0,7%	33,2%	14,28	13,40	-
ARVERNE GROUP SA	9,66	-2,4%	-1,9%	-3,4%	11,50	9,65	-
ASHLER ET MANSON	3,40	0,0%	-25,1%	20,6%	4,58	3,40	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,80	0,7%	146,0%	171,8%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	470,00	2,2%	-0,8%	4,4%	530,00	450,00	8,1%
EAUX DE ROYAN	86,00	-0,6%	4,2%	6,2%	94,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,01	-70,8%	-99,2%	-99,8%	2,38	0,01	-
FERMENTALG	0,36	-41,8%	-76,4%	-77,1%	1,66	0,36	-
GASCOGNE	3,29	-14,8%	-26,4%	-8,4%	4,48	3,22	-
GPE BERKEM	1,94	-43,1%	-59,9%	-69,9%	7,12	1,94	-
GPE PAROT (AUTO)	2,74	28,0%	28,0%	37,7%	2,74	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	12,80	-15,7%	-38,8%	-48,5%	22,70	12,52	-
HUNYVERS	13,75	-9,2%	16,0%	26,1%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,28	-39,0%	-77,6%	-79,9%	13,95	2,28	-
I2S	5,50	4,8%	-9,8%	-4,3%	6,45	4,84	2,5%
IMMERSION	1,80	-21,7%	-29,7%	-63,3%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,06	-54,9%	-66,1%	-70,7%	0,26	0,06	-
KLARSEN DATA	3,48	-2,2%	126,0%	96,8%	3,86	1,47	-
LECTRA	22,30	-14,9%	-36,6%	-22,3%	40,70	22,30	2,2%
LEGRAND	85,58	-3,2%	14,4%	19,8%	93,00	75,22	2,2%
MON COURTIER ENERGIE	6,19	-33,3%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,09	0,0%	-77,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,05	-6,8%	-6,8%	-6,8%	15,50	12,85	2,7%
POUJOLAT	20,50	-15,3%	-26,3%	-17,3%	32,60	18,60	1,6%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,71	-27,8%	12,4%	-12,3%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	6,26	12,2%	73,9%	41,0%	6,48	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
 « Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



SEIGNOSSE UN MUR POUR LA CULTURE

Depuis février, grâce à l'association Le Mur de Seignosse, le street art est à l'honneur dans le bourg. En cette rentrée, c'est l'artiste Pablito Zago qui a sorti les pincesaux pour offrir une bonne dose de couleurs.

Par Isabelle TRANCOEN

Parfaitement situé entre la mairie et l'école, « le mur » de Seignosse vient d'accueillir son troisième artiste. Auparavant d'un blanc immaculé, il est devenu cette année un support de choix et de taille pour des artistes aux styles très différents. Il y a eu l'écureuil d'Adéc, le lettrage Ami-Ami de Marie Pressmar et maintenant le monstre ultra-coloré de Pablito Zago.

GALERIE À CIEL OUVERT

Cette galerie à ciel ouvert est le fruit d'un partenariat entre la commune et l'association Le Mur de Seignosse créée par le vidéaste et réalisateur David Job. « À l'origine, Le Mur est une association qui a été fondée en

2003 dans le XI^e arrondissement de Paris, raconte David Job, également impliqué dans le Little Festival. L'idée était de promouvoir l'art urbain et c'est un mur situé dans le quartier Oberkampf qui a été le premier investi par les artistes, au rythme d'une quinzaine d'œuvres éphémères par an. » Depuis, le concept a séduit et largement fleuri à travers la France et même en Europe.

QUATRE ARTISTES EN UN AN

À Seignosse, le dernier artiste en date est Pablito Zago, un Avignonnais aussi à l'aise sur toile que sur d'importantes façades. Comme ses prédécesseurs, il a candidaté sur le site de l'association et son projet a été sélectionné pour orner « le mur » cet automne. David Job reçoit « à chaque fois un grand nombre de candidatures » et le choix final est effectué conjointement avec la mairie. « Nous avons eu trois murs et trois styles très différents. On aime ou on n'aime pas, mais ce qui est sûr c'est que ça fait réagir », se félicite David Job. En décembre, une nouvelle fresque viendra recouvrir celle de Pablito Zago. Dans un autre style. Mais toujours avec comme objectif de placer la culture au cœur de la ville. Au plus proche des habitants.

www.lemurdeseignosse.fr